



De nouveaux quartiers « bouclés »

Les autorités locales, dans les grandes villes, restent mobilisées pour parer aux imprévus, en décrétant des contrôles tous azimuts dans les quartiers à hautes infections à la Covid-19. A Casablanca, après les arrondissements de Hay Mohammadi, de Moulay Rchid, Salmia, de l'ancienne Médina et de Derb Soltane (quartier Bouchentouf), les contrôles sont étendus, depuis lundi après-midi, aux quartiers Anassi (à Sidi Moumen) et Mâaguiz à Sidi Bernoussi. A Sidi Bernoussi, ce sont plusieurs blocs de l'habitation Maaguiz et d'immeubles qui ont été « bouclés », alors que les cafés et restaurants du coin sont sommés de fermer à 20 H. Plusieurs marchés dans cette région ont été fermés. D'autres quartiers sont bouclés à Marrakech, Tanger, Témara et dans certaines villes. Il faudra dire que dans tous ces quartiers casablancais, mis sous surveillance, la force publique, composée de patrouilles mixtes, veille au grain. Face à cette recrudescence du virus dans certaines grandes villes, la sensibilisation des citoyens aux dangers encourus, surtout pour les personnes âgées et à maladies chroniques, se fait de plus belle. Les autorités locales multiplient les sorties pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens au port du masque de protection et au maintien de la distanciation sociale, qui, avec les gestes barrières d'hygiène, constituent la seule parade contre le virus ravageur.

P. 3



(Ph: Akil Macao)

La pandémie considérée comme une force majeure

La CNOPS ne rembourse pas les frais médicaux liés au Covid-19 !

P. 2

Normalisation Emirats-Israël Les organisations marocaines de soutien à la Palestine : « la trahison »

Le Groupement de l'action nationale en faveur de la Palestine (GANP) a appelé l'Etat marocain à prendre une position diplomatique ferme et immédiate contre ce qu'il a désigné par la « grande trahison », pour qualifier la normalisation des relations entre les dirigeants des Emirats arabes unis (EAU) et l'entité sioniste, lit-t-on dans un communiqué rendu public par son secrétariat national.

Le GANP a rappelé les responsabilités du Maroc, en tant que président du Comité d'Al-Qods et les positions constantes du peuple marocain soutenant la lutte du peuple palestinien et rejetant toutes les formes de normalisation.

Le Groupement a aussi dénoncé vertement « la trahison des dirigeants émiratis » la considérant comme un coup de poignard perfi- de dans le dos du peuple palestinien voire de tous les peuples des pays arabes et islamiques.

Il a ainsi condamné sévèrement les « allégations » avancées par les EAU en établissant cet accord sous couvert de "cessation temporaire de l'annexion de la Cisjordanie », en considérant qu'il s'agit du plus grand scandale voire une usurpation d'identité du peuple palestinien.

Pour cette instance, la position des dirigeants des EAU n'est pas surprenante, vu sa politique menée dans la région et qui s'inscrit entièrement dans un processus dont la finalité est celle de

« servir le projet sioniste ».

Le communiqué a également salué le peuple palestinien, ses dirigeants et l'ensemble des fractions palestiniennes pour leur position nationale unifiée contre ce que l'on qualifie du « deal du siècle », ou encore toutes les tentatives de normalisation avec les sionistes.

Le secrétariat national du groupement a, en outre, appelé l'ensemble des partis politiques, les syndicats, les associations des droits de l'Homme et celles représentant la société civile à activer toutes les initiatives légitimes en vue de dénoncer le crime émiratis.

Pour sa part, l'Association marocaine de soutien à la lutte palestinienne, comprenant le PPS, le PI, l'USFP, les syndicats, etc. a rejeté catégoriquement l'accord honteux émirati-israélien, qui s'inscrit dans le cadre de « l'accord du siècle entre Trump et Netanyahu et le projet sioniste expansionniste » en réaffirmant le droit inaliénable du peuple palestinien à la pleine liberté, au retour des réfugiés et à la création d'un Etat palestinien indépendant dont la capitale est Al Qods. Par ailleurs, l'association a salué les positions des écrivains et écrivains marocains qui ont choisi de retirer leur nomination pour le prix littéraire Cheikh Zayed en appelant les acteurs culturels, intellectuels et médiatiques marocains et arabes à adopter la même position.

K.D

Entretien avec Éric Longfeng, directeur Afrique du Nord d'Huawei

«Malgré la pandémie, 2020 sera notre meilleure année au Maroc et dans le monde»

■ Propos recueillis par Kaoutar Khennach

P. 6



Note stratégique HCP-SNU-BM

Marché du travail : priorité à la protection des travailleurs de l'informel

Selon une note stratégique élaborée conjointement par le Haut Commissariat au Plan (HCP), le Système des Nations unies et la Banque Mondiale, publiée lundi sur l'impact du Covid-19, « les travailleurs informels sont plus vulnérables à l'appauvrissement et aux maladies, ne bénéficiant pas des filets de sécurité sociale et des systèmes de soutien nécessaires s'ils perdent leurs moyens de subsistance ».

P. 5

Tribune libre

Pour un secteur public efficient, compétitif et démocratique

La réforme du secteur public fait partie de l'un des trois chantiers annoncés par le Souverain dans le dernier discours du Trône. Il s'agira de « corriger les dysfonctionnements structurels des établissements et des entreprises publiques, garantir une complémentarité et une cohérence optimales entre leurs missions respectives et, in fine, rehausser leur efficacité économique et sociale ». Le pays a en effet grand besoin d'un secteur public performant qui soit le fer de lance du développement économique et social et d'ouverture sur le monde. Après l'expérience des vingt dernières années au cours desquelles des progrès substantiels ont été réalisés notamment dans le domaine d'infrastructure physique, le moment est venu de procéder à un check up pour un nouveau départ en tenant compte des défis futurs du Maroc, des besoins croissants de la population et des nouveaux enjeux aux niveaux régional et mondial.

Ainsi, entre 1999 et 2018, des progrès considérables ont été réalisés comme l'attestent les données suivantes : le réseau autoroutier a été multiplié par 4,5 durant cette période passant respectivement de 400 km à 1800 km, le réseau ferroviaire a doublé en passant de 1900 km à 3800 km, les lignes de tramway de 0 km à 68 km, la capacité aéroportuaire a plus que triplé (passant de 12 millions à 37 millions), les passagers des aéroports ont grimpé à 22,5 millions en 2018 contre 6,8 millions en 1999, le trafic portuaire a été multiplié par plus de 14 ! Les autres indicateurs relatifs à l'accès à l'eau potable, à l'électricité, aux routes rurales ont évolué dans le même sens ascendant. L'investissement des EEP a connu un taux d'accroissement annuel moyen de 7% au cours de la période concernée.

Il n'en demeure pas moins, cependant, que le secteur public n'est pas aussi pléthorique qu'on a tendance à l'imaginer. Il reste circonscrit dans des limites modestes. Ainsi, les données les plus récentes font



Par : Abdeslam Seddiki

ressortir l'existence de 225 Etablissements publics et 43 SA à participation directe du Trésor. Les Etablissements et Entreprises publiques (EEP) détiennent 479 filiales ou participations dont 54% sont détenues majoritairement. Par secteur d'activité, bien que les EEP soient présents dans tous les secteurs économiques et sociaux, force est de constater une présence marquée dans le social, santé, éducation et formation (24%), agriculture et pêche maritime (17%), énergie, mines, eau et environnement (12%), tourisme et artisanat, infrastructure et transport (6% chacun). Les investissements réalisés par l'ensemble du portefeuille public ont totalisé en 2018 66 MMDH, soit un taux de réalisation de 68%, la valeur ajoutée dépasse à peine 80 MM DH (8 % du PIB) sur un chiffre d'affaires de 238 MM DH. Toutefois, et c'est une limite de taille du SP, les investissements sont concentrés à hauteur de près de 60% dans trois régions à savoir Casablanca-Settat, Rabat-Salé-Kénitra et Tanger-Tétouan-Al-Hoceima. Par conséquent, le SP est loin de contribuer à la

réduction des inégalités spatiales.

C'est par rapport à ces données qu'il faut lire les propositions de réforme dévoilées récemment par le Ministre des Finances. Le schéma proposé dans ce sens varie en fonction de la nature des EEP. Pour les EEP non marchands et sociaux, il est proposé la réintégration aux ministères concernés de certaines missions après liquidation/dissolution des EEP dont le maintien n'est plus nécessaire ; le regroupement de certains EEP dont le maintien serait justifié ; liquidation / dissolution des EEP dont la mission n'est plus avérée. En revanche, pour les EEP marchands et financiers, on prévoit : le renforcement de la pérennité du modèle à travers une réduction de la dépendance envers le BGE, une meilleure contribution au BGE et une valorisation du patrimoine ; la création de groupes/holdings sectoriels homogènes répondant à des impératifs de taille critique, d'optimisation de la gestion (flux, trésorerie, coûts...), d'attrait pour le marché financier et de concrétisation des nouvelles opportunités offertes par l'intelligence artificielle, la digitalisation, l'économie circulaire... ; la création d'une Agence dédiée à la Gestion Active des participations marchandes et financières de l'Etat. Cette Agence se verra confier quatre missions principales : renforcer davantage le rôle de l'Etat actionnaire ; promouvoir la bonne gouvernance au sein des EEP ; assurer la gestion stratégique des participations de l'Etat ; suivre la performance des établissements publics.

L'objectif final étant de parvenir à un redimensionnement et une restructuration du secteur des EEP autour de trois pôles stratégiques : un premier pôle dédié aux Infrastructures ; un deuxième pôle dédié au social suite à la fusion de l'ADS, l'Entraide Nationale, l'ODCO et la Caisse de Compensation ; enfin, un troisième pôle dédié au Secteur d'Agriculture et Agro-industrie avec le regroupement de

l'ONICL et de ses Filiales dans une seule entité.

Cette dernière devra être transférée au secteur privé. Question à débattre ! Quant aux trois agences de développement régional du Nord, de l'Oriental et des Provinces sahariennes, devenues caduques après la création des agences régionales d'exécution des projets (AREP), elles seront tout simplement supprimées.

On voit se profiler dans ce schéma un souci de rationalisation et de simplification pour éviter les double-emplois et créer des entités avec une taille critique permettant une croissance externe. Bien sûr, on est encore à la phase de propositions et d'hypothèses de travail. Les décisions d'une telle importance nécessitent, il va sans dire, un réel débat démocratique notamment au niveau du parlement, sachant que personne ne peut remettre en cause la nécessité de la réforme dans le sens de l'efficacité et de la compétitivité.

Le Maroc a besoin plus que jamais d'un secteur public fort et assaini, soumis au contrôle démocratique à travers l'activation du principe de la reddition des comptes. Il faut dépasser à ce niveau, toute approche dogmatique et purement idéologique, et opter au contraire pour une approche pragmatique pour dépasser la querelle stérile entre secteur public et secteur privé. L'expérience a montré, en effet, que le secteur public n'est pas forcément inefficace comme la performance n'est pas l'apanage du secteur privé. Tout dépendra du comportement des dirigeants et des managers en plus du respect des règles de bonne conduite. Il faut donc œuvrer pour une complémentarité entre les deux secteurs en édictant les règles de fonctionnement à observer. Si la privatisation, à l'exception des secteurs produisant les biens sociaux de basse, n'est plus un « péché originel », il faut reconnaître également que les nationalisations, ne constituent plus un tabou.

Amrani met en valeur le projet de société initié sous le leadership de SM le Roi

« L'ambassadeur du Maroc en Afrique du Sud, Youssef Amrani a mis en valeur, mardi, l'importance du projet de société initié au Maroc sous le leadership de SM le Roi Mohammed VI. »

« Sous le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, c'est un véritable projet de société qui a été initié », a dit M. Amrani dans une tribune libre publiée sur les colonnes du quotidien sud-africain, The Star.

Le Maroc poursuit avec confiance, force et détermination, les efforts pour gagner le pari d'avenir, a-t-il écrit, relevant qu'au moment où le Royaume s'apprête à célébrer l'heureuse fête de la Jeunesse, il apparaît que la vivacité, la force et la vigueur de la Nation marocaine continue d'honorer le rôle qui est le sien dans l'édifice d'un Maroc moderne et prospère.

Les osmoses du modèle marocain sont celles d'un passé qui n'a jamais été trahi, d'un présent qui a toujours été au cœur des priorités et d'un futur constamment anticipé, a noté le diplomate, soulignant que l'humanisme, l'altruisme et la solidarité sont des constantes immuables qui ont traversé les époques comme les épreuves pour ériger ce que beaucoup qualifient aujourd'hui « d'exception marocaine ».

Le cœur battant de ce particularisme identitaire demeure une vision Royale qui porte et permet une cohésion nationale fondée sur des ambitions partagées et des valeurs communes, a poursuivi l'ambassadeur.

Revenant sur la réaction marocaine à la pandémie du coronavirus, le diplomate a souligné que le Maroc a mis en place les décisions et les stratégies nécessaires pour faire face à la crise sanitaire.

Cette crise a renforcé la dimension humaine qui existait avant la pandémie dans un Maroc citoyen, animé d'empathie, imbibé de fraternité et nourrit de compassion.

« Garant de ce référentiel, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a transcendé les équations par Son action qui a mis au diapason l'ensemble des forces vives de la nation autour d'une seule



et même perspective de résilience et de prospérité », a encore dit M. Amrani, relevant que le Maroc a été au rendez-vous de l'histoire et continue d'investir dans l'avenir d'un modèle qu'il ne conçoit en dehors du progrès, du partage, du droit, de la justice et de la démocratie. L'ambassadeur a tenu à rappeler, dans ce contexte, le discours du Trône de cette année, dans lequel SM le Roi a tracé le chemin d'un Maroc qui se mue dans le sens des aspirations du peuple, des exigences de modernité et des voies de développement.

Et d'ajouter que sous le leadership et les directives de Sa Majesté le Roi, le Maroc est en passe de finaliser un nouveau modèle de développement qui corrige les incohérences du passé et qui dessine les contours de l'avenir. Les volets de ce modèle de développement comme les réponses apportées par le Royaume

à la crise du Covid-19 président d'une même force anticipative qui éclot dans la rigueur et la constance de démarches toujours plus participatives, analytiques et prospectives, a-t-il indiqué, ajoutant que le Royaume se refuse d'emboîter le pied à la demi-mesure pour pleinement inscrire son action dans les cohérences de son époque.

Il a, dans ce contexte, rappelé les mesures annoncées dans le discours du Trône, notamment l'injection de 120 milliards de DH dans l'économie, soit l'équivalent de 11 pc du Produit Intérieur Brut, et le lancement du processus de généralisation de la couverture sociale au profit de tous les Marocains.

Il s'agit d'un élan d'humanisme, d'empathie et d'inclusion qui annonce le début d'une nouvelle page rayonnante de l'histoire du Maroc, a dit le diplomate.



A vrai dire

Saoudi El Amalki

Un acte ignoble !

L'attitude condamnable dont faisaient preuve, tout récemment, les présidents de l'institution bicamérale de notre pays vient de susciter une rafale de fureur au sein de l'opinion publique nationale. Ce fut une autre claque infâme, infligée de l'éthique et l'équité dont devrait se munir cette mission constitutionnelle. A fortiori, la désignation des membres de l'instance nationale de la régulation de l'électricité qui s'est passée en catimini, fut l'objet d'antinomie rigoureuse, plus particulièrement, de la part de la classe politique nationale, en y incluant le PAM dont trois membres ont bénéficié de ce quelibet sarcastique. Il va sans dire que le traitement de ce leurre a manqué de sens de justesse et de loyauté, sur toute la ligne.

D'autant plus que l'article 347 du règlement intérieur du conseil des députés était arbitrairement bafoué, en particulier au passage faisant allusion au principe « de la représentativité, de la spécialisation, de l'alternance et de la pluralité ». Or, cette nomination furtive et outrante, ne sied à aucun critère axé au préalable, sur la concertation de tous les acteurs en présence, comme le fait signifier, dans ce sens, la résolution de la cour constitutionnelle, n. 17/37, sur « la nécessité de consulter les présidents de groupe, de groupement parlementaires concernant les désignations ».

Il ne fait donc pas de doute que cette nouvelle bourde ne fait qu'enfoncer le clou encore davantage dans la plaie de cette institution mise à mal par ce genre de conduite attentatoire à son image, au vu de l'élite politique, mais également de l'ensemble des couches sociales. Cet acte qui émane d'une institution censée sécréter les valeurs de la déontologie et de l'impartialité, consolide la perception de désaffection et de non confiance qui affecte atrocement la vie démocratique à laquelle aspire la nation. De même, cette bévue contribue à l'ancrage de la manie rentière qui ne cesse d'infester la chose représentative de notre pays et de salir le registre « émergent » de notre pays.

D'autre part, on s'est également indigné devant les salaires « pharamineux » des membres de cette instance dont le seuil s'élève, selon le bulletin officiel, à 70 000 dirhams. Une indemnisation démesurée qui vient s'aligner sur les « largesses » généreuses que la trésorerie marocaine a l'habitude d'octroyer au profit des établissements et les instances publics, alors que la rémunération des « petits » employés et fonctionnaires est souvent soumise à l'austérité et la modicité. Et ce n'est nullement les grosses boîtes qui vont contredire ce constat criailleur ! Il n'y a qu'au Maroc ou un commis peut se permettre des salaires alléchants qui dépassent 400 000 dhs, sans parler des incalculables avantages ! Un contraste des plus extravagants, au regard des disparités criardes entre les salaires, au moment où des pays beaucoup plus aisés et dont les responsables déploient des besognes encore plus laborieuses n'ont droit qu'à des émoluments moins juteux que leurs homologues de notre pays. Un paradoxe exaspérant auquel il va falloir mettre fin dans une nation aux ressources limitées et dont la devise se baserait sur les idéaux de la démocratie et la justice sociale !

A la quête de la paix dans l'espace sahélo-saharien

Le Mali salue « la contribution active du Maroc »

Le ministre malien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Tiébilé Dramé, a salué la contribution active du Maroc à la quête de la paix dans l'espace sahélo-saharien. Lors d'une audience accordée, lundi à Bamako, à l'ambassadeur du Maroc au Mali, Hassan Naciri, le chef de la diplomatie malienne a salué la "contribution active du Maroc à la quête de la paix dans l'espace sahélo-saharien et à la réso-

lution de celle à caractère sociopolitique en cours".

Par ailleurs, les entretiens entre les deux parties ont porté sur les relations bilatérales et les voies et moyens d'élargir la coopération à d'autres secteurs prometteurs.

A cette occasion, elles ont passé en revue l'évolution de la coopération bilatérale à l'aune des réalisations dans certains domaines stratégiques,

conformément à la politique volontariste de SM le Roi Mohammed VI et du président Ibrahim Boubacar Keïta.

A cet égard, M. Dramé a souligné que la coopération bilatérale entre le Maroc et le Mali constitue la belle illustration de la coopération sud-sud et intra-africaine d'autant plus qu'elle investit dans l'avenir et capte bien les aspirations des deux peuples frères.

La CNOPS ne rembourse pas les frais médicaux liés au Covid-19

La Caisse nationale des organismes de prévoyance sociale (CNOPS) a indiqué qu'elle ne rembourse pas les frais des prestations diagnostiques et thérapeutiques liées à la pandémie de la Covid-19, que ce soit les analyses biologiques, les examens radiologiques de diagnostic et de suivi, ou les séjours hospitaliers et les médicaments.

"La pandémie de la Covid-19 s'identifie comme étant une force majeure, conformément aux dispositions des articles 95, 268 et 269 du dahir portant code des obligations et des contrats", a précisé la CNOPS dans une note de service, publiée récemment.

Cette pandémie fait également partie des maladies à caractère épidémique exo-

néres de la rémunération des services et prestations rendus par les hôpitaux et services relevant du ministère de la Santé, conformément à l'arrêté du ministre de la Santé n° 2284-05 du 4

Choual 1426 (7 novembre 2005), a ajouté la Caisse. "Elle ne figure pas parmi les composantes du programme de santé prioritaire donnant droit au remboursement et prise en

charge des soins y afférents par les organismes gestionnaires, conformément aux dispositions de l'article 7 de la loi 65-00 portant code de la couverture médicale de base", selon la même source.



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX N° 31/150/2020 DU 16/09/2020

Le 16/09/2020 à 09h00, il sera procédé au siège du LPEE sis 25 Rue d'Azilal, Casablanca, à l'ouverture en séance publique des plis relatifs à la Fourniture de matériel d'essai pour le centre expérimental des matériaux et du génie industriel « CEMGI » en quatre (04) lots :

- Lot n°1: Fourniture d'un Spectromètre de fluorescence des rayons X
- Lot n°2: Appareil d'essai de choc pendulaire Charpy
- Lot n°3: Presse à ciment
- Lot n°4: Appareil de dureté

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau d'ordre du LPEE, sis 25 Rue d'Azilal à Casablanca, il peut également être téléchargé à partir de l'adresse électronique suivante : www.lpee.ma/carrefour-communication/appelsdoffres. Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le souhaitent conformément aux dispositions de l'article 19 du règlement des achats du LPEE.

Il n'est pas prévu de cautionnement provisoire au titre du présent appel d'offres.

Les plis sont au choix des concurrents, soit :

- Déposés contre récépissé dans le bureau d'ordre du maître sis au 25, Rue d'Azilal à Casablanca ;
- Envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Remis, séance tenante au président de la commission centrale des achats au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Pour toute information supplémentaire, contacter la Direction des Approvisionnements, Logistique et Gestion du Patrimoine par fax au 0522 45 01 45 ou Email : dir.dla@lpee.ma



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX N° 27/150/2020 DU 16/09/2020

Le 16/09/2020 à 10h00, il sera procédé au siège du LPEE sis 25 Rue d'Azilal, Casablanca, à l'ouverture en séance publique des plis relatifs à la Fourniture de matériel d'essai pour le centre expérimental des matériaux et du génie industriel « CEMGI » en quatorze (14) lots séparés :

- Lot n°1: Matériel d'essai pour contrôle non-destructif
- Lot n°2: Balai électrique pour contrôle d'étanchéité du revêtement
- Lot n°3: Matériel d'essai pour expertise
- Lot n°4: Pompe d'épreuve
- Lot n°5: Machine de pliage alterné
- Lot n°6: Pastilleuse semi-automatique
- Lot n°7: Autoclave
- Lot n°8: EPI radiateur
- Lot n°9: Dispositif pour la réalisation de l'essai statique sur garde-corps
- Lot n°10: Appareil de glissement des carreaux céramiques
- Lot n°11: Appareil de l'opacité
- Lot n°12: Micromètre d'intérieur (palmer)
- Lot n°13: Perméabimètre pour béton
- Lot n°14: Hotte aspirante de laboratoire

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau d'ordre du LPEE, sis 25 Rue d'Azilal à Casablanca, il peut également être téléchargé à partir de l'adresse électronique suivante : www.lpee.ma/carrefour-communication/appelsdoffres. Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le souhaitent conformément aux dispositions de l'article 19 du règlement des achats du LPEE.

Il n'est pas prévu de cautionnement provisoire au titre du présent appel d'offres.

Les plis sont au choix des concurrents, soit :

- Déposés contre récépissé dans le bureau d'ordre du maître sis au 25, Rue d'Azilal à Casablanca ;
- Envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Remis, séance tenante au président de la commission centrale des achats au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Pour toute information supplémentaire, contacter la Direction des Approvisionnements, Logistique et Gestion du Patrimoine par fax au 0522 45 01 45 ou Email : dir.dla@lpee.ma



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX N° 23/980/2020 DU 16/09/2020

Le 16/09/2020 à 11h00, il sera procédé au siège du LPEE sis 25 Rue d'Azilal, Casablanca, à l'ouverture en séance publique des plis relatifs à l'Entretien et maintenance des locaux du LPEE de la région de Casablanca en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau d'ordre du LPEE, sis 25 Rue d'Azilal à Casablanca, il peut également être téléchargé à partir de l'adresse électronique suivante : www.lpee.ma/carrefour-communication/appelsdoffres. Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le souhaitent conformément aux dispositions de l'article 19 du règlement des achats du LPEE.

Le cautionnement provisoire est fixé à cinquante mille (50 000,00) Dirhams.

Les plis sont au choix des concurrents, soit :

- Déposés contre récépissé dans le bureau d'ordre du maître sis au 25, Rue d'Azilal à Casablanca ;
- Envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Remis, séance tenante au président de la commission centrale des achats au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Le 01/09/2020 à 09h00, il est prévu une visite des lieux aux adresses suivantes :

Adresses
- Siège du LPEE au 25, Rue d'Azilal, Casablanca.
- Station expérimentale de route d'El Jadida au Km 7, Route d'El Jadida, Oasis- Casablanca.
- CEREP et CEMGI, Croisement Routes nationales 106 et 107 Tit Mellil B.P 61 Casablanca- Maroc.
- CTR Casablanca, avenue Abdelkader Essahraoui- Commune de Sidi Othmane.
- Laboratoire de Court-Circuit sis à Route d' El Jadida, km 16 Route Nationale n°8 Douar Ould Azzou.

Pour toute information supplémentaire, contacter la Direction des Approvisionnements, Logistique et Gestion du Patrimoine par fax au 0522 45 01 45 ou Email : dir.dla@lpee.ma

Tanger

Les opérations de sensibilisation au danger du virus se poursuivent

“ Les autorités locales du district Mers El Kheir-Hay Hassani de Tanger ont mené lundi une opération de sensibilisation quant au danger de la propagation du coronavirus (Covid-19). ”

Cette opération, menée en coopération avec le Croissant Rouge marocain et des associations de la société civile, a été l'occasion de distribuer des masques de protection aux citoyens, tout en leur rappelant l'importance du respect des mesures préventives mises en place par les autorités compétentes afin de lutter contre la propagation du virus.

Il s'agit notamment de se laver les mains régulièrement, de porter obligatoirement et de façon correcte les masques de protection et de respecter la distanciation sociale, tout en évitant les rassemblements à l'entrée des rues et quartiers afin de protéger la sécurité et la santé de tous.

Le Croissant Rouge marocain a participé, aux côtés des autorités locales et des associations de la société civile, à une campagne de sensibilisation afin que les citoyens prennent



conscience de la nécessité du port du masque ainsi que l'importance de limiter les déplacements, a indiqué Asmae El Jebrouni, membre de l'organisation, dans une déclaration à la presse. Nous comptons sur l'implication des citoyens, à travers le respect des gestes barrières, pour participer, de leur côté, aux efforts de lutte contre la propagation

de la pandémie du Covid-19, a-t-elle précisé. Pour sa part, le président d'honneur de l'Association des citoyens pour le développement, Ali El Uastani, a noté que dans le cadre de la campagne de sensibilisation menée par les autorités locales, les acteurs de la société civile mettent l'accent sur la nécessité du port du masque, devenu obliga-

toire. La présence de cas asymptomatiques appelle à davantage de vigilance compte tenu du danger qu'ils représentent pour les autres citoyens, a ajouté M. El Uastani, rappelant que porter le masque de protection, se laver régulièrement les mains et respecter la distanciation sociale demeurent le meilleur moyen pour limiter

la propagation du coronavirus. Quant au président de la Fédération des associations de Hay Hassani de Tanger, Abdelkarim Chaer, il a fait savoir que cette opération vise à sensibiliser les citoyens au danger de la propagation du coronavirus, saluant dans ce sens l'interaction positive des citoyens avec cette initiative.

Béni Mellal- Khénifra Une batterie de mesures pour la surveillance des personnes positives au Covid-19

Le Comité de vigilance et de suivi de Béni Mellal a pris, lundi, plusieurs mesures pour le suivi et la surveillance des patients asymptomatiques atteints de coronavirus et qui reçoivent leur traitement à domicile.

Présidé par le Wali de la région Béni Mellal-Khénifra, gouverneur de la province de Béni Mellal, Khatib El Hebil, le comité de vigilance et de suivi a décidé d'effectuer des visites quotidiennes pour s'assurer du bon respect du protocole sanitaire en vigueur relatif au traitement des cas infectés par le nouveau Coronavirus qui reçoivent un traitement à domicile. Le comité a également décidé de s'assurer du bon respect des mesures de confinement imposées aux personnes infectées et de soumettre les contrevenants à ces règles à des sanctions dissuasives conformément à la loi en vigueur.

Ont pris part à cette réunion qui s'est tenue au siège de la Wilaya de la région, plusieurs autorités civiles et militaires en plus des responsables de la direction régionale de la Santé de Béni Mellal-Khénifra.



Marrakech

Appel au don de sang



Le Centre régional de transfusion sanguine (CRTS) de Marrakech vient de lancer un appel urgent aux citoyens et habitants de la cité ocre au don de sang en raison d'un manque flagrant en quantités suffisantes en cette matière vitale au niveau de cette ville du Royaume.

"La ville de Marrakech accuse cette semaine un déficit énorme en pochettes de sang en raison de cette conjoncture exceptionnelle et les dernières évolutions de la pandémie à la cité ocre ayant incité à la prise de mesures exceptionnelles par les autorités locales en vue d'enrayer la propagation du Covid-19", a indiqué la directrice du CRTS à

Marrakech, Dr. Samira Fezzani.

Dans une déclaration à la MAP, elle a appelé les citoyens et habitants de la cité ocre à répondre massivement à cet appel afin de pallier ce manque en pochettes de sang, relevant que le nombre de donneurs a considérablement baissé cette semaine alors que la demande sur cette matière vitale a augmenté.

Tout en soulignant que la culture de la solidarité est ancrée chez les Marocains, Mme Fezzani a tenu à rappeler que ce geste de solidarité permettra de sauver des vies humaines victimes d'accidents divers, d'hémorragies ou ayant subi des opérations

chirurgicales, autant de situations qui peuvent nécessiter une transfusion sanguine. Et de faire savoir que le CRTS restera ouvert chaque jour jusqu'à 18h00 afin de faciliter les opérations de don de sang et donner l'opportunité au plus grand nombre de donneurs pour participer à cette initiative solidaire et humaine de nature à renflouer les stocks de sang au niveau de Marrakech. Dr. Fezzani a tenu à rappeler que la collecte du sang se déroule au CRTS dans le respect strict des conditions de protection de la sécurité et la santé des donneurs et conformément aux mesures préventives adoptées par les autorités compétentes.

Fès

Remise de la première CNIE

La première carte nationale d'identité électronique (CNIE), mise en place par la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), a été remise lundi par la préfecture de police de Fès à son porteur. La CNIE, qui offre une utilisation plus simple et plus sécurisée au service du citoyen, vient accompagner la digitalisation de l'administration et faciliter l'accès des citoyens aux différents services. Cette nouvelle génération de CNIE, qui respecte des critères très développés visant à lutter contre toutes les formes de falsification et d'usurpation éventuelle d'identité, est dotée d'éléments de sécurité développés conformes aux normes internationales en matière des titres d'identité, a déclaré à la MAP le chef du service préfectoral de la documentation et des titres identitaires, Hassan Zakri.

La CNIE tend à accompagner la vision numérique de développement adoptée par le Royaume dans les divers secteurs public et privé et réussir les projets structurants en la matière, a-t-il ajouté.

M. Zakri a fait savoir qu'il est désormais obligatoire pour toute personne âgée de 16 ans de demander sa CNIE, au lieu de 18 ans auparavant, notant que les mineurs ont aussi le droit d'avoir leur carte d'identité à condition que leur tuteur légal formule



une demande auprès des services compétents.

La nouvelle carte peut contenir des informations supplémentaires et facultatives à la

demande de son porteur, telles le numéro de téléphone et l'adresse mail pour la communication avec l'intéressé en cas de nécessité, a tenu à préciser le chef du ser-

vice préfectoral de la documentation et des titres identitaires.

Le commissaire de police principal a également fait observer que la DGSN a mis en

place un portail électronique pour faciliter l'obtention de cette carte (www.cnie.ma) permettant aux citoyens de réserver leurs rendez-vous pour présenter leurs demandes, remplir le formulaire et suivre les étapes de l'élaboration de la carte. Le responsable a fait remarquer que la carte nationale d'identité actuelle est toujours valide jusqu'à la date de son expiration ou en cas de changement de l'une des données, précisant que les documents demandés pour l'obtention de la CNIE sont les mêmes que la Carte d'identité nationale.

Selon la DGSN, la CNIE a l'avantage de permettre aux citoyens de prouver leur identité d'une manière rapide et sécurisée auprès des organismes publics et privés ou lors de l'accès aux services offerts par ces organismes via internet, pour que personne ne puisse accomplir une transaction en leur nom même s'il est en possession de leur carte d'identité, notant que la nouvelle génération de CNIE est dotée d'un code PIN propre à chaque citoyen, remis avec la carte.

Les citoyens désireux de se doter de cette Carte nouvelle génération peuvent faire une demande de renouvellement de leurs cartes même si elles sont toujours en cours de validité, précise-t-on de même source.

Appui à l'amélioration de la performance des communes

Une subvention d'excellence pour Marrakech

« Une subvention d'excellence fondée sur le rendement et la performance sera attribuée à la commune de Marrakech dans le cadre du Programme d'Appui à l'amélioration de la performance des communes au Maroc en reconnaissance de ses efforts dans le domaine du renforcement de la gouvernance et l'amélioration des services fournis aux citoyens et usagers. »

La part financière de la commune de Marrakech de cette subvention exceptionnelle octroyée dans le cadre de ce programme mené en partenariat entre la Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL), la Banque mondiale et l'Agence Française de Développement (AFD) s'élève à 936 millions de centimes. S'agissant des communes classées premières au niveau de la part financière, Casablanca vient en tête avec 1,2 milliard de centimes, suivie de Fès (1,1 milliard de centimes), Tanger (950 millions de centimes), Marrakech (936 millions de centimes), Salé (800 millions de centimes), Meknès (600 millions de centimes), Tétouan (450 millions de centimes) et Agadir (457 millions de centimes).



Les 103 communes ciblées par ce programme ont obtenu leur part financière de la subvention selon le taux de réalisation des indicateurs. Le Programme d'Appui à l'amélioration de

la performance des communes au Maroc adopte plusieurs critères pour l'octroi des subventions notamment des indicateurs et normes relatifs aux performances des communes au niveau de la gestion administra-

tive et financière et au niveau de la mise en œuvre des mécanismes de bonne gouvernance et la bonne gestion, la consécration des principes de transparence et d'égalité dans l'accès aux services sociaux, la consé-

cration de la culture de proximité et d'ouverture et d'interaction avec toutes les composantes du tissu socio-économique de la ville.

Il s'agit aussi de l'évaluation de la mise en œuvre du plan d'action de la commune, l'actualisation de la programmation étalée sur 03 ans, la diffusion du programme prévisionnel des appels d'offres, la mise en œuvre de l'instance d'égalité des chances et approche genre et la tenue de réunions régulières pour ses membres.

Prévu pour une période de 5 ans (2019-2023), ce programme a pour objectif de renforcer la bonne gouvernance des communes afin d'améliorer les services aux citoyens et aux entreprises.

Il cible 103 communes représentant plus de 85% de la population urbaine du pays et près de 55% de sa population totale.

Ce programme permettra d'accroître la résilience des territoires, de renforcer leur capacité à soutenir la relance économique et le développement local, et de garantir la continuité et l'amélioration de la qualité des services publics locaux.

Il contribuera aussi au développement de l'intercommunalité, dans une logique d'amélioration de l'efficacité de certains services publics clés tels que les transports communs ou la collecte des déchets.

Migration clandestine et trafic des êtres humains

Trois interpellations à El Jadida pour liens présumés avec un réseau criminel

Le service provincial de la police judiciaire d'El Jadida a interpellé, lundi matin, trois individus pour leurs liens présumés avec un réseau criminel s'activant dans l'organisation de la migration clandestine et le trafic des êtres humains. Les mis en cause, âgés entre 26 et 36 ans, ont été interpellés alors qu'ils tentaient de faire migrer des personnes de façon clandestine, indique un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), ajoutant que les investigations et fouilles menées dans le cadre de cette affaire ont permis d'interpeller cinq candidats à la migration clandestine et de saisir une voiture légère,

trois moteurs de hors-bord et 500 litres de carburant.

Les trois suspects ont été placés en garde à vue, tandis que les candidats à la migration illégale ont été soumis aux procédures de l'enquête préliminaire menée sous la supervision du parquet compétent, et ce en vue de déterminer les tenants et aboutissants de cette affaire ainsi que tous les complices impliqués dans ce réseau criminel, conclut la DGSN. Cette affaire s'inscrit dans le cadre des opérations intensives de sûreté menées par la DGSN pour lutter contre la migration clandestine et la traite des êtres humains.



Agadir

Interpellation de deux individus en possession d'une tonne et 376 kilogrammes de chira



Les éléments du service préfectoral de la police judiciaire d'Agadir ont interpellé, lundi, sur la base d'informations précises fournies par les services de la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST), deux individus pour leur lien présumé avec un réseau criminel s'activant dans le trafic international de drogues et de psychotropes. Les mis en cause, âgés de 37 et 39 ans, ont été interpellés en coordination avec les services de la Gendarmerie Royale au niveau du point de contrôle routier sur autoroute à l'entrée de la ville d'Agadir, dès leur arrivée à bord d'un camion et d'une voiture légère, indique la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) dans un communi-

qué, précisant que les opérations de fouilles ont permis de saisir 34 paquets de chira, d'un poids total d'une tonne et 376 kilogrammes. Les deux mis en cause ont été placés en garde à vue, à la disposition de l'enquête préliminaire menée sous la supervision du parquet compétent, afin de déterminer les éventuelles prolongements de cette activité criminelle et de déterminer l'ensemble des actes criminels qui leur sont reprochés, ajoute la même source. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts intensifs déployés par les services de la DGSN et la DGST pour lutter contre le trafic international de drogues et de psychotropes, conclut le communiqué.

Relayée sur Facebook

L'hypothèse de l'enlèvement ou de la séquestration d'une fillette exclue par la DGSN

Les services de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) ont exclu, dans un communiqué lundi, l'hypothèse de l'enlèvement ou de la séquestration d'une fillette à Casablanca, relayée sur les réseaux sociaux.

Les services de la DGSN ont pris connaissance d'un post publié sur Facebook faisant état de l'enlèvement d'une fillette dénommée Maroua à Casablanca accompagné du numéro de téléphone de la mère de la victime présumée, indique le communiqué, précisant qu'en réaction à cet avis, la Préfecture de police de Casablanca a examiné toutes les plaintes et les déclarations faites auprès de ses services et il s'est avéré qu'aucun avis d'enlèvement ou de recherche n'a été enregistré par la famille d'une mineure qui correspondrait à l'identité révélée dans le post Facebook ou à n'importe quel autre nom.

Soucieuse de s'assurer de la véracité de ce fait, la police judiciaire du district d'Anfa a contacté le numéro affiché dans la publication, poursuit le communiqué, soulignant que la propriétaire du numéro a assuré qu'elle n'a publié aucun avis d'enlève-

ment et n'a enregistré aucune plainte dans ce sens auprès des services de police.

Cette dernière a affirmé qu'elle s'occupait effectivement d'une enfant de trois ans dont la mère a voyagé vers un pays du Golfe en attendant l'aboutissement des procédures légales de la kafala, ajoute la même source, ajoutant qu'elle a été surprise durant le mois d'août par une visite de la mère biologique qui a emmené l'enfant en son absence.

La femme, poursuit la DGSN, a reçu par la suite un message via l'application Whatsapp de la part d'une personne se présentant comme le père présumé de l'enfant, dans lequel il affirme avoir entamé les procédures d'établissement et de reconnaissance de paternité afin de pouvoir vivre avec l'enfant et sa mère biologique.

La police judiciaire de Casablanca poursuit ses investigations sous la supervision du parquet compétent afin de déterminer les tenants et les aboutissants de cette affaire, qui, selon les premiers éléments de l'enquête, n'est pas une affaire d'enlèvement ou de séquestration comme évoqué dans certains commentaires qui accompagnaient le post publié sur les réseaux sociaux.



Note stratégique HCP-SNU-BM Priorité à la protection des segments vulnérables du marché du travail

« La priorité devrait être accordée à la protection des segments vulnérables du marché du travail impactés par la crise du Covid-19, souligne une note stratégique élaborée conjointement par le Haut Commissariat au Plan (HCP), le Système des Nations unies et la Banque Mondiale, publiée lundi.

« La crise du Covid-19 a provoqué un choc sanitaire impactant directement le marché du travail (...) Les travailleurs informels sont plus vulnérables à l'appauvrissement et aux maladies, ne bénéficiant pas des filets de sécurité sociale et des systèmes de soutien nécessaires s'ils perdent leurs moyens de subsistance », indique la note qui traite de l'impact social et économique de la crise du Covid-19 au Maroc. Le document réalisé en juillet dernier met ainsi l'accent sur la nécessité d'examiner les impacts de la crise sur le chômage, le sous-emploi, la pauvreté au travail, mais aussi l'impact différencié sur les groupes vulnérables comme les travailleurs indépendants, les travailleurs non-protégés et les personnes occupant des formes d'emploi atypiques, urbains et ruraux, notamment les jeunes et les femmes.

La note souligne également qu'une réponse inclusive doit aussi répondre aux besoins particuliers des migrants et des réfugiés, faisant savoir qu'à l'échelle mondiale, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et l'Agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR) soulignent la nécessité d'inclure les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile dans les réponses nationales contre la pandémie, en accordant une



priorité à la coordination des interventions d'assistance directe avec une approche systémique, soutenant les autorités nationales et locales.

"Au Maroc, la population enregistrée dans

la base de données du HCR est, au 31 mai 2020, de 11.149 personnes dont 3.843 demandeurs d'asile et 7.306 réfugiés ayant besoin d'une protection. L'inclusion de ces populations dans les réponses nationales est

primordiale pour soutenir leur résilience face à cette situation de crise, et ce, également dans l'optique de ne laisser personne pour compte en conformité avec la réalisation des ODD", souligne la note. Par ailleurs, la note souligne qu'il est primordial de tenir compte des vulnérabilités spécifiques des femmes et d'engager les femmes dans la réponse à la crise, notant que la crise risque d'aggraver les inégalités de genre.

En effet, les femmes sont plus exposées aux risques de la crise et ont également des besoins spécifiques de protection sanitaire et médicale qui ne sont pas toujours satisfaits, notamment l'équipement, la sécurité psychologique et un environnement de travail adapté, a soutenu la même source, rappelant qu'au Maroc, les femmes représentent 57% du personnel médical, 66% du personnel paramédical et 64% des fonctionnaires du secteur social. D'après la deuxième enquête réalisée par le HCP auprès des ménages durant la crise Covid-19, le temps moyen journalier alloué aux travaux ménagers au domicile (cuisine, vaisselle, linge...) est de 2h 37mn, soit 33mn de plus par rapport à une journée normale avant le confinement (40 mn en milieu urbain et 23mn en milieu rural), rappelle la même source, mettant en exergue l'importance

"d'inclure les femmes dans la prise de décision et la conception des programmes de soutien, pour promouvoir l'égalité des sexes dans les mesures budgétaires, d'amortissement et de relance".

La note souligne également qu'un transfert d'argent rapide est aussi nécessaire pour les femmes travaillant dans le secteur informel et que les PME, les startups ou les coopératives dirigées par des femmes ont besoin de soutien par le renforcement de leurs capacités et l'accès au marché, surtout durant les phases de restriction de mobilité, plus élevée pour les femmes. Quant aux services de base pour les victimes de violences basées sur le genre, la note estime qu'ils ne fonctionnent qu'à capacité réduite à cause du confinement, invitant ainsi à une réflexion autour d'autres outils innovants pour s'assurer que les femmes et les filles soient protégées contre les violences dans leur foyer. "Au Maroc, le taux de prévalence des violences domestiques est de 52%, soit 6,1 millions de femmes avant la crise et le monde observe aujourd'hui une tendance haussière. Enfin, la résilience communautaire dépend en grande partie des femmes. le dialogue communautaire devrait être renforcé pour inclure les voix des femmes dans la recherche d'une réponse de crise", conclut la note.

Marks and Spencer annonce 7.000 suppressions d'emplois

La chaîne britannique de distribution Marks and Spencer a annoncé mardi la suppression de 7.000 emplois au cours des trois prochains mois en raison de l'impact de la pandémie et d'une baisse de fréquentation des magasins. Le groupe, qui emploie plus de 80.000 personnes dans le monde, explique dans un communiqué que ces réductions d'effectifs se feront surtout sur une base volontaire ou par des départs anticipés à la retraite.

Marks and Spencer entend s'adapter au changement d'habitude des consommateurs, qui s'est accéléré avec la crise sanitaire, et mettre l'accent sur ses activités en ligne. Les suppressions d'emplois affecteront surtout les magasins au Royaume-Uni ou encore le personnel d'encadrement, précise Marks and Spencer, qui prévoit par ailleurs de créer des emplois dans la vente sur internet.

"En mai nous avons annoncé que nous apprendrions de la crise, allions accélérer notre transformation et devenir une société plus agile dans un monde où les habitudes de consommation ont définitivement changé", a rappelé Steve Rowe, directeur général du groupe.

"Nous annonçons aujourd'hui des propositions pour rendre encore plus souples nos opérations dans nos magasins et nos structures de direction", a-t-il souligné.

Marks and Spencer a dévoilé par ailleurs des chiffres d'ac-

tivités en forte baisse cet été avec une chute de 10% des ventes entre début juin et début août.

L'enseigne rencontre avant tout des difficultés dans sa branche d'habillement et de produits pour la maison, qui est son d'Achille depuis des années et dont le chiffre d'affaires a reculé de 29,9% sur la période.

Elle a estimé que ces affaires sont affectées par la distanciation physique et une baisse de fréquentation dans ses magasins de centre-ville ou dans les centres commerciaux. En revanche, la vente en ligne dans cette branche a grimpé de 39,2%, grâce notamment à ses investissements pour augmenter ses capacités de distribution.

Marks and Spencer observe par ailleurs un basculement vers les achats de vêtements de loisirs ou de détente en raison du recours au travail de la maison par un grand nombre de personnes au Royaume-Uni.

Ses ventes dans l'alimentaire progressent quant à elles de 2,5% sur la même période.

Marks and Spencer mise désormais énormément sur les premiers pas de son partenariat avec le distributeur alimentaire en ligne Ocado à partir de septembre. Ce sera une première pour l'enseigne qui était jusqu'à présent absente des ventes alimentaires en ligne, contrairement à nombre de ses concurrents.

Renouvellement du parc automobile Versement des primes

Le ministère de l'Équipement, du transport, de la logistique et de l'eau a annoncé le début du versement des primes allouées dans le cadre du programme de renouvellement du parc automobile, en faveur des professionnels du transport, dont les dossiers ont été déposés précédemment auprès des services extérieurs du département.

Cette annonce a été faite suite à l'approbation définitive des engagements des dépenses des primes par les services compétents du ministère de l'Économie, des finances et de la réforme de l'administration, au titre de l'année 2019 et celles d'avant.

Pour rappel, l'Agence nationale de la sécurité routière (NARSA) a consacré un budget estimé à 153 millions de dirhams à ce programme au titre de l'année 2020.

Fonds spécial : 33,7 MMDH collectés à fin juillet

Le montant global collecté par le Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du nouveau coronavirus (covid-19) a atteint 33,7 milliards de dirhams (MMDH) à fin juillet 2020, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). "A fin juillet 2020, le compte d'affectation spéciale intitulé 'Fonds spécial pour

la gestion de la pandémie du coronavirus Covid-19+ a enregistré des recettes pour 33,7 MMDH et des dépenses pour 24,7 MMDH", relève la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques du mois de juillet.

Pour rappel, ce Fonds spécial a été créé suite aux instructions du Roi Mohammed VI pour prendre en charge les dépenses de mise à niveau du dispositif médical, soutenir l'économie nationale pour faire face aux chocs induits par cette pandémie, préserver les emplois et atténuer les répercussions sociales de la pandémie.

ROYAUME DU MAROC Ministère de l'intérieur Direction Générale des Collectivités Territoriales (DGCT) Année budgétaire : 2020. Le programme prévisionnel modificatif n°1 des marchés que la DGCT/MI envisage de lancer pour l'année budgétaire 2020 est le suivant :							
Fourniture							
Type de fournitures	Objet de fournitures	Quantitatif	Lieu de livraison	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marché réservé à la petite et moyenne entreprise, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs
Matériel informatique et logiciels	Acquisition et installation de plateformes composées de matériel informatique et logiciels de base pour l'hébergement du Registre National de l'Etat Civil (RNEC) à Rabat en deux lots : Lot n°1 : Acquisition, installation et mise en œuvre d'une plateforme matérielle et logicielle clé en main pour le traitement et le stockage des données. Lot n°2 : Acquisition, installation et mise en œuvre d'une plateforme matérielle et logicielle pour le volet réseau (Switches cœur Datacenter), équilibrage de charge et pare-feu applicatif.		Rabat	Appel d'offres ouvert sur offres de prix	Mars-juin	Division de l'Etat Civil	Non
Articles de jardinage	Achat d'articles de jardinage pour la DEVP à Salé.		Salé	Appel d'offres ouvert sur offres de prix	Avril-juin	Division des Espaces Verts et Pépinières	Oui
Services							
type de services	Objet de services	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marché réservé à la petite et moyenne entreprise, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs	
Maintenance d'applications	Maintenance applicative et support système et bases de données du système de registre national de l'état civil (RNEC) hébergé dans les locaux du Ministère de l'Intérieur à Rabat.	Rabat	Appel d'offres ouvert sur offres de prix	Janvier-Février	Division de l'Etat Civil/DAJEDC	Non	
Etude	Etude pour l'évaluation Economique et Sociale des Projets de Transport en Commun (Autobus et Tramway) à Rabat.	Rabat	Appel d'offres ouvert sur offres de prix	Août - octobre	Division des opérateurs de transport public et de la gestion des équipements publics/DPE	Non	
Assistance technique	Assistance technique à la DPE/DGCT pour la mise en œuvre du plan d'action visant le développement du secteur des transports publics urbains et interurbains des collectivités territoriales, à Rabat.	Rabat	Appel d'offres ouvert sur offres de prix	Août - octobre	Division des opérateurs de transport public et de la gestion des équipements publics/DPE	Non	
Prestation d'impression	Impression et livraison des livrets de famille destinés aux BEC du Royaume	Les Collectivités Territoriales du Royaume	Appel d'offres ouvert sur offres de prix	Août - octobre	Division de l'Etat Civil/DAJEDC	Non	
Prestation d'impression	Impression et livraison de quittances	Les Collectivités Territoriales du Royaume	Appel d'offres ouvert sur offres de prix	Août - octobre	Division des ressources financières / DFL 0537286339	Oui	
Prestation d'impression	Impression et livraison de Tickets	Les Collectivités Territoriales du Royaume	Appel d'offres ouvert sur offres de prix	Août - octobre	Division des ressources financières / DFL 0537286339	Oui	
Prestation d'impression	Impression et livraison des registres d'état civil destinés aux BEC du Royaume	Les Collectivités Territoriales du Royaume	Appel d'offres ouvert sur offres de prix	Août - octobre	Division de l'Etat Civil/DAJEDC	Oui	
Prestation d'impression	Impression et livraison des carnets de bulletins de déclaration d'état civil destinés aux BEC du Royaume	Les Collectivités Territoriales du Royaume	Appel d'offres ouvert sur offres de prix	Août - octobre	Division de l'Etat Civil/DAJEDC	Oui	
Assistance technique	Assistance technique et accompagnement des collectivités territoriales en matière de gestion des déchets ménagers et assimilés	Rabat	Appel d'offres ouvert sur offres de prix	Septembre-octobre	Direction de l'Eau et de l'Assainissement	Oui	
Assistance technique	Assistance des CT pour le suivi et l'évaluation de l'intégration des volets environnementaux, changements climatiques, biodiversité et finance climat dans les programmes, les plans et les stratégies territoriales.	Rabat	Appel d'offres ouvert sur offres de prix	Septembre-octobre	Direction de l'Eau et de l'Assainissement	Oui	
Digitalisation	Accompagnement des règles à la mise en place et le suivi de la transformation numérique, la digitalisation et la dématérialisation des procédures.	Rabat	Appel d'offres ouvert sur offres de prix	Septembre-octobre	Direction de l'Eau et de l'Assainissement	Oui	
Assistance technique	Suivi du secteur d'électricité au niveau territorial.	Rabat	Appel d'offres ouvert sur offres de prix	Septembre-octobre	Direction de l'Eau et de l'Assainissement	Oui	
Réseaux d'éclairage	La mise à niveau et efficacité énergétique des réseaux d'éclairage Public au niveau des communes.	Rabat	Appel d'offres ouvert sur offres de prix	Septembre-octobre	Direction de l'Eau et de l'Assainissement	Oui	
Etude	Elaboration d'une base de données cartographique relative à l'aménagement numérique des collectivités territoriales.	Rabat	Appel d'offres ouvert sur offres de prix	Novembre - décembre	Direction de l'Eau et de l'Assainissement	Oui	
Assistance technique	Assistance à la Direction Générale des Collectivités Territoriales pour la mise en place de la Fondation des Eaux Sociales du Personnel des Collectivités Territoriales à Rabat.	Rabat	Appel d'offres ouvert sur offres de prix	Août-septembre	Direction du développement des Compétences et de la Transformation Digitale	Non	

Entretien avec Éric Longfeng, directeur Afrique du Nord d' Huawei

« Malgré la pandémie, 2020 sera notre meilleure année au Maroc et dans le monde »

Le marché des Smartphones d'entrée de gamme a connu une forte concurrence, avec de nouveaux modèles qui rendent la technologie mobile avancée largement accessible. Conscient de cette concurrence acharnée, le groupe chinois Huawei ne cesse d'étoffer sa gamme par de nouveaux types de Smartphones et des produits connectés au rapport coût-performance à la portée du consommateur marocain. Dans cet entretien, Éric Longfeng, directeur Afrique du Nord d' Huawei livre son analyse du marché des smartphones au Maroc et dévoile les dernières nouveautés du groupe ainsi que sa stratégie de développement au Maroc. Les propos.

■ Propos recueillis par Kaoutar Khennach

Al Bayane : Quelle analyse faites-vous du marché des smartphones au Maroc ?

Eric Longfeng : Avec la pandémie de la Covid-19, les technologies de l'information et des communications sont devenues non seulement un outil essentiel pour lutter contre le virus, mais aussi un moteur de la reprise économique. Huawei a réitéré, au Maroc et ailleurs dans le monde, son engagement à travailler avec les transporteurs et les partenaires industriels pour maintenir la stabilité des opérations du réseau, accélérer la transformation numérique et soutenir les efforts visant à contenir les épidémies locales et à rouvrir les économies locales. Au Maroc, le marché est toujours aussi dynamique, avec l'entrée en jeu de nouveaux arrivants et un large éventail d'offres promotionnelles pendant cette période estivale. Nous poursuivons dans ce contexte notre stratégie de diversification afin de proposer les meilleurs produits à nos clients. C'est pour cela que nous avons lancé récemment un événement en ligne, l'AppGallery Eid Show, qui a été une réussite et a permis à bon nombre de participants de gagner plusieurs de nos produits.

« La 5G offre une meilleure qualité à tous les niveaux de connectivité et permet d'offrir les meilleures infrastructures et les meilleures conditions pour tous les acteurs économiques au Maroc et partout ailleurs dans le monde »

Quel est le degré d'importance, le groupe accorde-t-il au Maroc ?

Le Maroc est un marché stratégique. Nous investissons beaucoup dans le Royaume en apportant aux consommateurs le meilleur de nos produits et services. Malgré la pandémie, 2020 sera ainsi notre meilleure année au Maroc et dans le monde. Nous avons par ailleurs un bon classement de 49ème sur la liste Fortune Global 500 (61ème en 2019).

« Au Maroc, le marché est toujours aussi dynamique, avec l'entrée en jeu de nouveaux arrivants et un large éventail d'offres promotionnelles pendant cette période estivale »

Huawei vient de lancer Nova 7 5G, la gamme qui supporte la 5G. Pouvez-vous nous livrer des détails sur cette gamme ?

Tout comme les séries phares P et Mate de Huawei, la série nova ne cesse d'innover, proposant ainsi le meilleur de la technologie avec un design très attractif pour les jeunes utilisateurs, friands de fonctionnalités inédites. Il y a aujourd'hui, plus de 145 millions d'utilisateurs de produits nova dans le monde. Le Huawei Nova 7 5G propose quant à lui une caméra ultra performante et un écran à la qualité d'image exceptionnelle.

Qu'est ce que la 5G apporte à la fois à Huawei et à ses utilisateurs ?

La 5G est l'une des technologies qui changera la vie des utilisateurs.

Et Huawei, qui est un acteur mondial reconnu de l'innovation, de la recherche et du développement, se positionne aujourd'hui comme un leader mondial des équipements de cette technologie. Nous avons lancé avec succès des tests en Chine dans plusieurs lieux publics, et de nombreux opérateurs mondiaux se sont associés à nous pour les solutions innovantes 5G Super Uplink et Intent-Driven Network. Avec une vitesse 100 fois plus rapide que la 4G, la 5G permettra de transmettre de grandes quantités de données à une vitesse plus élevée. C'est une technologie qui aura de grandes conséquences dans de nombreux secteurs, comme le transport ou la chirurgie à distance. Elle offre une meilleure qualité à tous les niveaux de connectivité et permet d'offrir les meilleures infrastructures et les meilleures conditions pour tous les acteurs économiques au Maroc et partout ailleurs dans le monde.

A part les smartphones, Huawei a dévoilé Watch GT2e. Quelles sont les caractéristiques de cette montre connectée ?

Nous avons récemment dévoilé le dernier né de la série Watch GT 2 qui s'adresse aux utilisateurs qui ont un style de vie assez actif, avec une autonomie de deux semaines, un design amélioré et un large éventail de nouveaux modes de suivi sportif. Il s'agit d'une montre connectée qui incarne l'énergie et la vitalité.

Sa longue durée de vie de batterie, qui peut atteindre deux semaines, ses performances et ses caractéristiques sanitaires sont exceptionnelles, avec un suivi intelligent pour une centaine de disciplines sportives, dont 15 modes d'entraînement professionnel, possible grâce à la puce Kirin A1, le premier chipset développé par Huawei pour les produits portables (wearables). Ce chipset portable à faible consommation

d'énergie utilise une architecture avancée et un système informatique à faible consommation d'énergie pour maintenir une longue durée de vie des piles pour le suivi des séances d'entraînement, la détection du rythme cardiaque, la surveillance du sommeil et d'autres fonctions. Le tout avec un design magnifique.

Huawei mise donc sur la diversification de ses produits. Pourquoi ?

Effectivement, notre objectif en 2020 et en 2021 est de proposer encore plus de diversité dans toutes nos séries à succès : les nova 5t et nova 7i, mais aussi Y7p, qui ont toutes été lancées avec succès au Maroc. Très bientôt, les consommateurs profiteront de nos séries Y5p, Y6p et Y8p qui déploient une batterie de fonctionnalités et de performances avec un excellent rapport qualité-prix.

Vous avez également lancé HUAWEI AppGallery. Concrètement, quel est l'objectif de cette application ?

Huawei AppGallery offre un accès à un large portefeuille d'applications qui simplifient la vie des utilisateurs et renforcent la proximité de Huawei avec les Marocains. Il s'agit d'une boutique officielle qui accueille les services en ligne de grandes marques dans les domaines des télécommunications, des médias, de la banque, de l'e-commerce ou encore du divertissement avec Maroc Telecom, My2M, Avito, Ronda, Salaat First, SNRT Live, Ma CNSS, Infractions Routières, Crédit Agricole du Maroc, Daba Pay by BMCE... Depuis son lancement, l'AppGallery a bénéficié d'un accueil très positif auprès des consommateurs. Le service est disponible dans plus de 170 pays et un demi-milliard d'utilisateurs l'utilisent chaque mois, ce qui en fait l'une des trois plates-formes d'applications les plus utilisées dans le monde.

Concernant l'impact de la pandémie sur les ventes de smartphones, comment cela vous a-t-il globalement impacté, et qu'en est-il du marché marocain ?

Notre entreprise a fait preuve d'une résilience exceptionnelle en ces temps difficiles. Au cœur d'une période de ralentissement économique mondial sans précédent et de défis, nous avons continué de croître et de renforcer notre position de leader en fournissant des produits et une expérience innovants aux consommateurs. Alors que nous nous tournons vers l'avenir, où la 5G, l'IA et l'IoT deviendront de plus en plus omniprésents, notre objectif reste de mettre en œuvre notre stratégie de vie AI transparente pour tous les scénarii. Notre technologie des smartphones, tablettes aux PC et aux appareils portables est fondée sur notre engagement envers les consommateurs et la satisfaction de leurs besoins.

« Notre objectif en 2020 et en 2021 est de proposer encore plus de diversité dans toutes nos séries à succès »



Flambée des cas de coronavirus

Comment en sommes-nous arrivés là ?



Professeur Lahoucine Barrou

Depuis plusieurs jours, la maladie covid-19 due au nouveau virus SARS-CoV-2, continue de circuler au niveau des différentes régions du Maroc avec une augmentation du nombre de cas : 1.000 cas et plus par jour. Cette augmentation du nombre de personnes atteintes de la Covid-19, suscite moult interrogations. Comment en sommes-nous arrivés là ?

■ Ouaddirhi Abdelaziz

Phase 1 : confinement salubre

Depuis l'apparition et la notification du premier cas de coronavirus au Maroc, le 2 mars 2020, qui a été importé d'Italie par un Marocain, des mesures strictes ont été prises pour prévenir cette épidémie. L'état d'urgence sanitaire a été décrété le 20 mars, accompagné d'un confinement généralisé.

Le gouvernement marocain a appelé les Marocains à limiter leurs déplacements et à se conformer à l'isolement sanitaire dans leurs domiciles. Le confinement a été respecté par l'ensemble des citoyens au départ. Les autorités publiques ont très bien assurées, ce qui a permis de freiner la circulation du virus.

Le 7 avril, le port du masque est devenu obligatoire. Les mesures de confinement semblent avoir permis de maîtriser l'ampleur de l'épidémie et d'éviter un certain nombre de cas, y compris les cas graves et les décès.

Il faut dire qu'au début les Marocains avaient très peur : un nouveau virus inconnu dont on ne connaît absolument rien, un virus qui cause de lourds dégâts sur le plan humain dans différents pays d'Europe, qui pourtant disposent de très grands moyens. Cette réalité a joué en notre faveur et a permis de contenir le virus, d'éviter des contaminations et la propagation de la maladie.

Cependant, après trois mois de confinement, les citoyens n'en pouvaient plus, ils désiraient tous retrouver un peu de liberté, de joie de vivre, de sortir, de voir leurs familles et amis, de faire du shopping ...

Phase 2 : le déconfinement de tous les risques

Le déconfinement fut décidé par les autorités le dimanche 19 juillet à minuit, en vue d'alléger les mesures de confinement instituées pour limiter la propagation de la covid-19, et ce au moment où le Maroc a été parmi les pays les moins touchés.

Malheureusement, le déconfinement a été très mal interprété par certains individus, qui n'ont plus respecté les mesures barrières, y compris les consignes de prévention. Depuis, il y a eu comme une forme de négligence de la part d'une partie de la population, qui se traduit par le non-respect du port du masque, de distanciation sociale etc. Puis, il y a eu l'Aïd Al Adha, les souks de bétail, les foules immenses et compactes, le non-respect des mesures préventives.

Le relâchement d'une grande partie de la population et celui des autorités ont asséné un coup de massue à la situation sanitaire.

Tous ces éléments, ajoutés les uns aux autres, en plus de la décision de fermer 8 villes du pays qui a conduit des centaines de milliers, des millions de voyageurs, désireux d'arriver à leurs destinations, d'agir au mépris des règles de prévention. Constat, plusieurs personnes ont été contaminées à la covid-19.

Phase 3 : Flambée des cas covid-19

L'augmentation en flèche des nouveaux cas de la covid-19, n'est pas fortuite, due au hasard. C'est le relâchement de l'observation et application par tous des gestes barrières. Ce sont les comportements irresponsables de nos concitoyens qui sont la cause de la flambée des cas de covid.

Par exemple, les autorités ont été très claires à ce sujet : le port du masque est obligatoire pour toute personne lors de son déplacement en dehors de son domicile. « Quiconque enfreint cette disposition est passible des peines prévues dans l'article 4 du décret-loi N°2.20.292 qui prévoit « une peine d'emprisonnement d'un à trois mois et une amende variant entre 300 et 1.300 dirhams. Mais sur le terrain, nombreux sont ceux qui ne portent pas le masque, même dans les lieux de grande affluence, qui ne respectent pas la distanciation minimale d'un mètre.

D'autres personnes qui ressentent des symptômes légers et qui savent qu'ils ont été en contact avec une personne atteinte de la covid-19, préfèrent se taire par peur. Elles ne consultent pas de médecins, ne prennent aucun traitement et deviennent une source de contamination.

Cette attitude a fini par exacerber le nombre des nouveaux cas covid-19, à titre d'exemple, le 8 août, 1.345 nouveaux cas dont 436 pour Casablanca Settat.

Une semaine après, c'est-à-dire le samedi 15 août 2020, 1776 nouveaux cas, dont 802 pour la région de casablanca – Settat.

Entre ignorance et manque de communication, la circulation du virus s'est intensifiée, notamment chez les jeunes et dans certaines régions du pays comme Fès, Meknès, Marrakech, Tanger, Beni Mellal et Casablanca – Settat, où de nombreux cas sont relevés. Chaque jour, des malades arrivent par dizaines à l'hôpital dans un état souvent critique, surtout les personnes âgées fragiles, pour lesquelles les conséquences de la maladie sont très graves, voire mortelles.

De plus en plus de malades en réanimation

Près d'un malade sur 4 décède au niveau des urgences. Ceux qui



sont en détresse respiratoire sont admis en réanimation et sont immédiatement intubés et ventilés.

Le problème, c'est le nombre des cas graves qui posent de réelles difficultés aux professionnels de santé qui sont mobilisés 24 H / 24 H, de jour comme de nuit, sans relâche au niveau des services de réanimation.

Selon les chiffres présentés par le professeur Lahoucine Barrou, chef du service de réanimation au CHU Ibn Rochd à Casablanca, sur un échantillon des 100 premiers malades covid de la première phase, qui se sont présentés aux urgences Ibn Rochd de Casablanca et dont l'âge moyen se situe autour de 61 ans, parmi lesquels il y a 64 hommes et 36 femmes.

Pour 36 % de ces malades, l'intubation et la ventilation ont été réalisées d'emblée, dès leur admission.

Sur 81 malades admis durant la période allant du 29 juin au 9 août, avec une légère prédominance masculine encore une fois et une moyenne d'âge pratiquement similaire aux autres (63% sont âgés entre 61 et 80 ans), l'on constate que 23% de ces malades (soit 19 d'entre eux) sont décédés à l'accueil des urgences. Cela veut dire que ces malades arrivent déjà agonisants, ce qui est extrêmement grave.

En termes d'admission, la première phase a été marquée par une semaine où 16 cas ont été admis. Durant la deuxième phase, ce nombre a augmenté à 43 malades en réanimation en une semaine.

Mobilisation des réanimateurs du privé

Les services de réanimation sont très sollicités en cette période de relâchement des mesures préventives, de gestes barrières, sensés contenir la circulation du virus.

Cette période estivale entre Juillet et août a vu le nombre des nouveaux cas de covid grimper très rapidement. Le constat est certes alarmant, marqué par une recrudescence des cas graves nécessitant d'être intubés et ventilés dès leur admission en réanimation.

La charge de travail est énorme, harassante, ces prises en charge très lourdes nécessitent des professionnels de santé spécialisés en réanimation et l'utilisation d'un matériel sophistiqué. Il s'agit de médecins anesthésistes réanimateurs compétents, expérimentés. Ces profils ne sont pas nombreux dans le secteur public. Au Maroc, il y a à peu près, 600 médecins anesthésistes – réanimateurs, dont 200 exercent dans le secteur public et repartis dans toutes les régions du Maroc et 400 sont présents dans le secteur privé.

Il devient très clair, que c'est pratiquement impossible pour les réanimateurs du public de maintenir la cadence, d'être constamment en première ligne, de devoir prendre en charge de plus en plus de malades nécessitant des volumes de soins lourds, des malades qu'il faut intuber, ventiler, réanimer, surveiller

Le recours aux réanimateurs du privé est non seulement souhaitable, mais devient également nécessaire. C'est pourquoi nous avons contacté le professeur Jamal Cohen, président de la Société marocaine d'anesthésie, d'analgésie et de réanimation (SMAAR), qui a tenu à rappeler que la participation des anesthésistes – réanimateurs aux cotés de leurs confrères du secteur public, en ce moment est un devoir national, une action citoyenne de solidarité à laquelle les réanimateurs du privé répondent avec enthousiasme et responsabilité afin de sauver le plus de vies.

C'est dans ce sens que des instructions viennent d'être données par les autorités de la région du grand Casablanca – Settat afin que soit augmentée la capacité des lits de réanimation à Casablanca. Le choix s'est porté sur la polyclinique de la CNSS, située à Bourgogne, près du boulevard Ziraoui. Celle-ci a été entièrement dédiée aux patients atteints de la Covid-19, avec 75 lits mis à leur

disposition, dont 17 dédiés à la réanimation et 58 aux soins intensifs.

Les médecins réanimateurs du secteur privé sont prêts et disponibles pour exercer leur noble art et le mettre à la disposition des citoyens là où le devoir les appellera.

Absence de communication

Il y a un retard dans le diagnostic, le nombre des tests effectués reste en deçà des attentes : les résultats ne sont connus qu'après 3 ou 4 jours. Il y a un retard dans le démarrage du traitement, c'est un constat sans appel, et c'est là où il faut agir.

En outre, cette épidémie nous a appris de constater que le système de communication est inexistant et que des dérapages relatifs justement à la communication, ont causé énormément de tort aux efforts des soignants. Que peuvent penser ou retenir nos citoyens quand on leur balance que le masque ne sert pas à grand chose, ou encore que la covid-19 est une simple et minime grippe

La communication dans de telles situations doit être du ressort des spécialistes aguerris, compétents, dont c'est le métier.

Face à l'épidémie de la covid-19, il s'agit de communiquer clairement, simplement, d'aller droit au but, convaincre, capter son auditoire ...

Il s'agit de sensibiliser notre population sur l'intérêt des mesures préventives, sur le respect des gestes barrières, il faut bien informer sur les effets que peut avoir un retard de prise en charge de la maladie, il faut lever cette peur qui envahit les individus.

La communication, la sensibilisation, l'information se sont des aspects importants dans cette lutte contre la covid-19, mais il ne faut pas confier cette responsabilité à des personnes qui n'ont rien à voir avec la communication.

Tous ces éléments ont contribué et continuent à permettre au virus de circuler de plus en plus, entraînant ainsi des nouveaux cas de covid chaque jour. Ce qui inquiète, c'est le taux de reproduction de la maladie, mais aussi le nombre de malades. Ces chiffres sont très parlants, ils veulent dire et signifier que nos concitoyens sont la cause de leur propre malheur.

20% des hospitalisés sont jeunes

En effet, c'est le manque de respect des mesures préventives de certains certaines personnes qui ne portent ni masque, qui ne respectent pas la distanciation sociale, qui ne se lavent pas les mains, qui fréquentent les espaces fermés où il y a beaucoup de monde ; c'est ceux-ci cela qui expliquent la situation actuelle.

En effet, ce sont ces agissements irresponsables, le relâchement des autorités qui sont conciliantes, qui sont la cause de la flambée des nouveaux cas de covid-19. C'est aussi l'ignorance, les fausses croyances, l'absence de sensibilisation et de communication qui contribuent à aggraver encore plus cette épidémie et qui permettent au virus de circuler.

Des flambées de contaminations ont été observées particulièrement au niveau des grandes villes, où il y a plus de jeunes en cette période de vacances d'été.

Casablanca, Tanger, Marrakech, Beni Mellal, sont très prisées pour leurs lieux touristiques. Les jeunes sont moins vigilants, insouciant, fréquentent les lieux où il y a une forte densité de personnes de leur âge, comme les cafés, les plages... Les gestes barrières ne sont plus respectés.

On estime aujourd'hui, que 20% de ceux qui sont hospitalisés sont jeunes. Pour cette raison, il y avait beaucoup de laisser-aller chez cette population de jeunes, véritables vecteurs du virus en cette période estivale.

LES APPELS D'OFFRES

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Sidi Kacem
Cercle de Tillal Algharb
Caidat Ain Dfali
Commune d' Ain Dfali
Avis d'annulation
d'appel d'offres ouvert
N° 03/2020

Le Président du conseil Communale Ain Dfali porte à la connaissance du public que l'appel d'offre n° 3/2020 du 31/08/2020 concernant : Location d'une maison sous n° 28 située à Ain Dfali centre est annulé pour motif Administratif.

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Wilaya de la région
Province de Rabat-Salé-Kenitra
Province de Sidi Slimane
Secrétariat général
DBM/SM
Avis de la consultation
architecturale
N° 03/INDH/PSS/2020

Le Mercredi 16 Septembre 2020 à 12 heures, il sera procédé, dans les bureaux du Secrétariat Général de la Province de Sidi Slimane à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale n° 03/INDH/PSS/2020 pour : « Etude architecturale et suivi des travaux de construction d'un noyau de lycée au douar Hawch Sidi Gueddar à la commune territoriale msaaada-province de sidi slimane ».

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Sidi Slimane. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxe, pour l'exécution des travaux à réaliser est de 2 919 750,00 Dhs (Deux Million Neuf Cent Dix-neuf Mille Sept Cent Cinquante Dirhams 00 CTS). Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis au service des marchés de cette province.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.
- Soit les remettre au Président de la Commission de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit soumissionner électroniquement via le portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation architecturale.

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Wilaya de la région
Province de Rabat-Salé-Kenitra
Province de Sidi Slimane
Secrétariat Général
DBM/SM
Avis de la consultation
architecturale
N° 05/INDH/PSS/2020

Le Jeudi 17 Septembre 2020 à 12 heures, il sera procédé, dans les bureaux du Secrétariat Général de la Province de Sidi Slimane à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale n° 05/INDH/PSS/2020 pour : « Etude architecturale et suivi des travaux de reconstruction du centre de santé Gnafda à la commune territoriale Dar Bel Amri province de Sidi Slimane ».

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Sidi Slimane. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxe, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 975 000,00 Dhs (Neuf Cent Soixante Quinze Mille Dirhams 00 CTS).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis au service des marchés de cette province.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.
- Soit les remettre au Président de la Commission de la consultation architecturale au début de la

séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit soumissionner électroniquement via le portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation architecturale.

Royaume du Maroc
Ministère de l'agriculture,
de la pêche maritime,
du développement
rural et des eaux et forêts
Direction de l'enseignement
de la formation et de
la recherche
Institut technique agricole
de Sahel Boutahar Taounate
Avis d'appel d'offres ouvert
N° 07/2020

Le 15-09-2020 à 10H, il sera procédé, dans le bureau de Directeur de l'Institut technique Agricole de Sahel Boutahar Taounate à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix relatif aux Travaux d'aménagement de la piste d'entrée de l'Institut Technique Agricole de Sahel Boutahar Taounate.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à partir du bureau de directeur de l'ITA de Sahel Boutahar Taounate, il peut également être téléchargé à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchéspublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (5.000,00 DHS) Cinq mille dirhams. L'estimation du coût des prestations est fixée à la somme de : (195 144,00 DHS) Cent quatre-vingt-quinze mille cent quarante-quatre dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit envoyer leurs enveloppes par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau de l'Institut Technique Agricole de Sahel Boutahar Taounate ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit par voie électronique à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article n° 4 du règlement de consultation.

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Sidi Slimane
Secrétariat Général
DBM/SM
Avis d'appel d'offres ouvert
N° 71/20

Il sera procédé, dans les bureaux du siège de la société Al Omrane Casablanca-Settat sis à N°1 Résidence Abdelmoumen BD Bir Inzarane Derb Ghalef – Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix (conformément aux dispositions en vigueur), pour :

Travaux de voirie assainissement et alimentation en eau potable de l'opération centre émergent mejjatia tr4 (ex jardins Mejjatia) Commune de Mejjatia Ouled Taleb - province de Mediouna AOO n°71/20

Estimation Dhs TTC : 15 464 532,00 Quinze millions quatre cent soixante-quatre mille cinq cent trente deux

Cautionnement provisoire Dhs : 230 000,00 Deux Cent Trente mille cinq cents

Qualifications et classifications
Secteur 2 Qualification 2.2 Classe 3

Secteur 3 Qualification 3.1 Classe 2

Secteur 5 Qualification 5.1 Classe 1

Date et heure d'ouverture des plis : 10/09/2020 à 10 H

Lieu d'ouverture des plis : N°1, Résidence Abdelmoumen BD Bir Inzarane Derb Ghalef – Casablanca

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du Département Réalisations d'Al Omrane Casablanca-Settat – Gratuit-sis à N°1, Résidence Abdelmoumen BD Bir Inzarane Derb Ghalef – Casablanca-

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement relatif aux marchés du Groupe Al Omrane (15 Novembre 2015);

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation du dossier d'appel d'offre.

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du Département Réalisations d'Al Omrane Casablanca-Settat

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité

Aucun pli ne sera accepté après l'heure et la date sus mentionnées

Pour tout renseignement contactez Al Omrane Casablanca-Settat

Tél : (0522) 23-70-07/23-55-79, Fax : (0522) 23-69-69.

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Sidi Slimane
Secrétariat Général
DBM/SM
Avis d'appel d'offres ouvert
N° 72/20

Il sera procédé, dans les bureaux du siège de la société Al Omrane Casablanca-Settat sis à N°1 Résidence Abdelmoumen BD Bir Inzarane Derb Ghalef – Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix (conformément aux dispositions en vigueur), pour :

Etude technique et suivi des travaux de construction de 26 unités de l'enseignement préscolaire au sein de la ferme pédagogique (douar Rouinate, Lkahya, Siaira, Dhahja, El Mtarga, O.Taleb Tiours, El Ghichat, S.Ali B Rahal, Dar Abdel Kamel, Ouled Amer, Laaraoua, Ftatha, Od Amara, Laamarna, Od Hadria, Centre Saniat Berguig (El Fetatcha), Lkroua, Zehamna, Zekarna, Sidi Ksiksou, Laachara, El Ahmar, Bir Jmal) des communes Saniat Berguig, Loualidia, Oulad Sbaïta, Saniat Berguig à la province de Sidi Bannour

En mod pour le compte de l'état. AOO n°72/20

Estimation Dhs TTC : 144000 Cent Quarante-quatre mille Cautionnement provisoire Dhs : 2000 Deux mille

Agrément : D14

Date et heure d'ouverture des plis : 10/09/2020 à 11 H

Lieu d'ouverture des plis : N°1, Résidence Abdelmoumen BD Bir Inzarane Derb Ghalef – Casablanca

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du Département Réalisations d'Al Omrane Casablanca-Settat – Gratuit-sis à N°1, Résidence Abdelmoumen BD Bir Inzarane Derb Ghalef – Casablanca-

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement relatif aux marchés du Groupe Al Omrane (15 Novembre 2015);

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation du dossier d'appel d'offre.

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation

Les concurrents peuvent :
- soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du Département Réalisations d'Al Omrane Casablanca-Settat

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité

Aucun pli ne sera accepté après l'heure et la date sus mentionnées

Pour tout renseignement contactez Al Omrane Casablanca-Settat

Tél : (0522) 23-70-07/23-55-79, Fax : (0522) 23-69-69.

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Sidi Slimane
Secrétariat Général
DBM/SM
Avis d'appel d'offres ouvert
N° 73/20

Il sera procédé, dans les bureaux du siège de la société Al Omrane Casablanca-Settat sis à N°1 Résidence Abdelmoumen BD Bir Inzarane Derb Ghalef – Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix (conformément aux dispositions en vigueur), pour :

Etude technique et suivi des travaux de construction de 18 unités de l'enseignement préscolaire au sein de la ferme pédagogique (Douar O. Slimane, Chdadna Dar.Lafkih, Hnichate El Kerma, Maadna, Hmarssa, Rwahla, Ghrarba, Bouizat, Lhdoura) Des Communes Khmis Ksiba, Oulad Boussaken, Laounate, Laamria, Bni Hilal, Metrane, Bni Tisiriss à La province de Sidi Bannour

En mod pour le compte de l'état. AOO n°73/20

Estimation Dhs TTC : 74400 Soixante-quatorze mille quatre cents

Cautionnement provisoire Dhs : 1200 Mille deux Cents

Agrément : D14

Date et heure d'ouverture des plis : 14/09/2020 à 11 H

Lieu d'ouverture des plis : N°1, Résidence Abdelmoumen BD Bir Inzarane Derb Ghalef – Casablanca

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du Département Réalisations d'Al Omrane Casablanca-Settat – Gratuit-sis à N°1, Résidence Abdelmoumen BD Bir Inzarane Derb Ghalef – Casablanca-

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement relatif aux marchés du Groupe Al Omrane (15 Novembre 2015);

être retiré auprès du Département Réalisations d'Al Omrane Casablanca-Settat – Gratuit-sis à N°1, Résidence Abdelmoumen BD Bir Inzarane Derb Ghalef – Casablanca-

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement relatif aux marchés du Groupe Al Omrane (15 Novembre 2015);

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation du dossier d'appel d'offre.

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Les concurrents peuvent :
- soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du Département Réalisations d'Al Omrane Casablanca-Settat

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.

Aucun pli ne sera accepté après l'heure et la date sus mentionnées.

Pour tout renseignement contactez Al Omrane Casablanca-Settat

Tél : (0522) 23-70-07/23-55-79, Fax : (0522) 23-69-69.

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Sidi Slimane
Secrétariat Général
DBM/SM
Avis d'appel d'offres ouvert
N° 74/20

Il sera procédé, dans les bureaux du siège de la société Al Omrane Casablanca-Settat sis à N°1 Résidence Abdelmoumen BD Bir Inzarane Derb Ghalef – Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix (conformément aux dispositions en vigueur), pour :

Etude technique et suivi des travaux de construction de 15 unités de l'enseignement préscolaire au sein de la ferme pédagogique (Douar El Qtaba, Centre Oulad Amrane, El Kouidia, Lafhailat, Od El Arbi Ben Said, Ouled Ayachi, Chhouba, Laazaba 1, El Hasasna, Ouled Yaala, Zkakra, Lkroua, Laamirata, El Contour) des Communes Oulad Amrane, Laagagcha, M'tal, Jabria, Bouhame, Laatra, Oulad Si Bouhya, Tamda Et L'aménagement d'une Unité au Douar O. Moussa à La Commune de Tamda à la province de Sidi Bannour en mod pour le compte de l'état.

AOO n°74/20

Estimation Dhs TTC : 60000 Soixante mille

Cautionnement provisoire Dhs : 1000 Mille

Agrément : D14

Date et heure d'ouverture des plis : 15/09/2020 à 11 H

Lieu d'ouverture des plis : N°1, Résidence Abdelmoumen BD Bir Inzarane Derb Ghalef – Casablanca

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du Département Réalisations d'Al Omrane Casablanca-Settat – Gratuit-sis à N°1, Résidence Abdelmoumen BD Bir Inzarane Derb Ghalef – Casablanca-

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement relatif aux marchés du Groupe Al Omrane (15 Novembre 2015);

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation du dossier d'appel d'offre.

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation

Les concurrents peuvent :
- soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du Département Réalisations d'Al Omrane Casablanca-Settat

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité

Aucun pli ne sera accepté après l'heure et la date sus mentionnées

Pour tout renseignement contactez Al Omrane Casablanca-Settat

Tél : (0522) 23-70-07/23-55-79, Fax : (0522) 23-69-69.

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Sidi Slimane
Secrétariat Général
DBM/SM
Avis d'appel d'offres ouvert
N° 75/20

Il sera procédé, dans les bureaux du siège de la société Al Omrane Casablanca-Settat sis à N°1 Résidence Abdelmoumen BD Bir Inzarane Derb Ghalef – Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à la consultation architecturale (conformément aux dispositions en vigueur), pour :

Elaboration des études architecturales et suivi des travaux de construction de 26 unités de l'enseignement préscolaire au sein de la ferme pédagogique (Douar Rouinate, Lkahya, Siaira, Dhahja, El Mtarga, O.Taleb Tiours, El Ghichat, S.Ali B Rahal, Dar Abdel Kamel, Ouled Amer, Laaraoua, Ftatha, Od Amara, Laamarna, Od Hadria, Centre Saniat Berguig (El Fetatcha), Lkroua, Zehamna, Zekarna, Sidi Ksiksou, Laachara, El Ahmar, Bir Jmal) Des Communes Saniat Berguig, Loualidia, Oulad Sbaïta, Saniat Berguig à La Province de Sidi Bannour

AOO n°75/20

Désignation : Elaboration de l'étude architecturale et suivi des travaux de construction de 26 unités de l'enseignement préscolaire au sein de la ferme pédagogique (Douar O. Slimane, Chdadna Dar.Lafkih, Hnichate El Kerma, Maadna, Hmarssa, Rwahla, Ghrarba, Bouizat, Lhdoura) Des Communes Khmis Ksiba, Oulad Boussaken, Laounate, Laamria, Bni Hilal, Metrane, Bni Tisiriss à La Province De Sidi Bannour.

Budget Prévisionnel Maximum Pour l'exécution Des Travaux A Réaliser TTC (DHS) : 3675 000,00 Trois millions six cent soixante-quinze mille

Date et heure d'ouverture des plis : 15 /09/2020 à 10 H

Lieu d'ouverture des plis : N°1, Résidence Abdelmoumen BD Bir Inzarane Derb Ghalef – Casablanca

Le dossier de la consultation, peut être retiré auprès du Département Réalisations d'Al Omrane Casablanca-Settat – Gratuit-sis à N°1, Résidence Abdelmoumen BD Birlnzarane Derb Ghalef – Casablanca-

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du règlement relatif aux marchés du Groupe Al Omrane (15 Novembre 2015);

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation du dossier de la consultation

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation

Les concurrents peuvent :
- soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du Département Réalisations d'Al Omrane Casablanca-Settat

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité

Aucun pli ne sera accepté après l'heure et la date sus mentionnées

Pour tout renseignement contactez Al Omrane Casablanca-Settat

Tél : (0522) 23-70-07/23-55-79, Fax : (0522) 23-69-69.

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Sidi Slimane
Secrétariat Général
DBM/SM
Avis de consultation
architecturale N° 77/20

Il sera procédé, dans les bureaux du siège de la société Al Omrane Casablanca-Settat sis à N°1 Résidence Abdelmoumen BD Birlnzarane Derb Ghalef – Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à la consultation architecturale (conformément aux dispositions en vigueur), pour :

Elaboration de l'étude architecturale et suivi des travaux de construction de 15 unités de l'enseignement préscolaire au sein de la ferme pédagogique (Douar El Qtaba, Centre Oulad Amrane, El Kouidia, Lafhailat, Od El Arbi Ben Said, Ouled Ayachi, Chhouba, Laazaba 1, El Hasasna, Ouled Yaala, Zkakra, Lkroua, Laamirata, El Contour) des Communes Oulad Amrane, Laagagcha, M'tal, Jabria, Bouhame, Laatra, Oulad Si Bouhya, Tamda Et l'aménagement d'une unité au douar O. Moussa à la commune de Tamda à la province de Sidi Bannour

AOO n°77/20

Désignation : Elaboration de l'étude architecturale et suivi des travaux de construction de 15 unités de l'enseignement préscolaire au sein de la ferme pédagogique (Douar El Qtaba, Centre Oulad Amrane, El Kouidia, Lafhailat, Od El Arbi Ben Said, Ouled Ayachi, Chhouba, Laazaba 1, El Hasasna, Ouled Yaala, Zkakra, Lkroua, Laamirata, El Contour) des Communes Oulad Amrane, Laagagcha, M'tal, Jabria, Bouhame, Laatra, Oulad Si Bouhya, Tamda Et l'aménagement d'une unité au douar O. Moussa à la commune de Tamda à la province de Sidi Bannour

Budget Prévisionnel Maximum Pour l'exécution Des Travaux A Réaliser TTC (DHS) : 3027 700,00 Trois millions vingt-sept mille sept-cents

Date et heure d'ouverture des plis : 16 /09/2020 à 10 H

Lieu d'ouverture des plis : N°1, Résidence Abdelmoumen BD Bir Inzarane Derb Ghalef – Casablanca

Le dossier de la consultation, peut être retiré auprès du Département Réalisations d'Al Omrane Casablanca-Settat – Gratuit-sis à N°1, Résidence Abdelmoumen BD Birlnzarane Derb Ghalef – Casablanca-

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du règlement relatif aux marchés du Groupe Al Omrane (15 Novembre 2015);

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation du dossier de la consultation

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation

Les concurrents peuvent :
- soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du Département Réalisations d'Al Omrane Casablanca-Settat

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité

Aucun pli ne sera accepté après l'heure et la date sus mentionnées

Pour tout renseignement contactez Al Omrane Casablanca-Settat

Tél : (0522) 23-70-07/23-55-79, Fax : (0522) 23-69-69.

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Sidi Slimane
Secrétariat Général
DBM/SM
Avis de consultation
architecturale N° 76/20

Il sera procédé, dans les bureaux du siège de la société Al Omrane Casablanca-Settat sis à N°1 Résidence Abdelmoumen BD Birlnzarane Derb Ghalef – Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à la consultation architecturale (conformément aux dispositions en vigueur), pour :

Société
Al Omrane Fès-Meknès
Avis d'Appel d'Offres Ouvert
N° 135/2020(Séance
Publique)
MANU de Missour
Travaux de voirie et
d'assainissement Tr 1
Commune de Missour
Province de Boulemane

Le 14/09/2020 à 10h, il sera procédé, dans le bureau de la société d'AL Omrane Fès-Meknès à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour les travaux sus-cités. Le dossier d'appel d'offre peut être retiré gratuitement à la Division des Marchés de la société, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics et à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixée à la somme de : 140 000.00Dhs (Cent Quarante Mille dhs). L'estimation établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 9 311 084,40 (Neuf Millions Trois Cents Onze Mille Quatre Vingt Quatre Dirhams et Quarante Centimes TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du règlement relatif aux marchés du groupe AL Omrane.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau précité.
- Soit envoyer les dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de la consultation. Les qualifications exigées sont :
Secteur : 2 Qualification : 2.3
Classe : 2
Et Secteur : 2 Qualification : 2.2
Classe : 2
Et Secteur : 3 Qualification : 3.1
Classe : 2

Les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation
Al Omrane Fès-Meknès, S.A.,
Place Bir Anzarane
Tél. : 05 35 64 22 48/49/57 Fax : 05 35 64 22 55.
Site Web : www.alomrane.gov.ma
Al Omrane Fès-Meknès, est une filiale du Groupe AL Omrane.

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Wilaya de la région
de Rabat-Salé-Kenitra
Province de Sidi Slimane
Secrétariat Général
DBM/SM
Avis de la consultation
architecturale
N° 02/INDH/PSS/2020

Le Mercredi 16 Septembre 2020 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux du Secrétariat

Général de la Province de Sidi Slimane à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale n° 02/INDH/PSS/2020 pour : « Etude architecturale et suivi des travaux de construction de l'extension de l'internat Laabiyate à la commune territoriale Ouled Hcine -province de Sidi Slimane». Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Sidi Slimane. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxe, pour l'exécution des travaux à réaliser est de 750 000.00 Dhs (Sept Cent Cinquante Mille Dirhams 00 CTS). Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis au service des marchés de cette province.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.
- Soit les remettre au Président de la Commission de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit soumissionner électroniquement via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation architecturale.

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Wilaya de la région
de Rabat-Salé-Kenitra
Province de Sidi Slimane
Secrétariat général
DBM/SM
Avis de la consultation
architecturale
N° 04/INDH/PSS/2020

Le Jeudi 17 Septembre 2020 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux du Secrétariat Général de la Province de Sidi Slimane à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale n° 04/INDH/PSS/2020 pour : « Etude architecturale et suivi des travaux de construction d'une maison d'accouchement au centre de sante rural de Dar Bel Amri - province de Sidi Slimane ». Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Sidi Slimane. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxe, pour l'exécution des travaux à réaliser est de 675 000.00 Dhs (Six Cent Soixante Quatre Mille Dirhams 00 CTS). Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis au service des marchés de cette province.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.
- Soit les remettre au Président de la Commission de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit soumissionner électroniquement via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation architecturale.

HP PPS MAROC
Société à Responsabilité
Limitée, au capital de
51.100.000,00 dirhams
Siège social : Numéro 5, 4ème
étage, Ilot A5, immeuble 5,
Crystal I, Casablanca Marina,
Boulevard des Almohades,
Casablanca - Maroc
RC : 324657
(Ci-après la « Société »)

Au terme de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 15 juin 2020, les associés de la Société ont décidé de :
• ne pas procéder à la dissolution anticipée de la Société, bien que les capitaux propres soient inférieurs au quart du capital social et ce conformément aux dispositions de l'article 86 de la loi n° 5-96 sur la société à responsabilité limitée telle que modifiée et complétée ;
• procéder à l'augmentation du capital social en numéraire de la Société d'un montant de 17.302.100,00 MAD pour le porter de 51.100.000,00 MAD à 68.402.100,00 MAD par l'émission de 173.021 nouvelles parts sociales d'une valeur de 100 MAD chacune ;
• procéder à la réduction du capital social motivée par des pertes de la Société d'un montant de 45.601.400,00 MAD pour le réduire ainsi de 68.402.100,00 MAD à 22.800.700,00 MAD par voie de réduction du nombre des parts sociales au moyen de l'échange des 684.021 parts sociales existantes de 100 MAD chacune et entièrement libérées contre 228.007 parts sociales de même valeur nominale, numérotées de 1 à 228.007 et entièrement libérées ;
• procéder en conséquence à la refonte des statuts de la Société.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de commerce de Casablanca le 17/08/2020 sous le n°743186
III. La société a été immatriculée au registre du commerce de Casablanca le 17/08/2020 sous le n° 469351
Pour Extraire et Mention
Le gérant

« FIDACTIVE »
SARL A.U
Département juridique
Siège social :
N° 545, N° 3&4 2ème étage
Hay Mohammadi, AGADIR
Email :
fidactivecontacts@yahoo.fr
RC N° : 5481
Liquidation de la société
« SAS DAOUS » RC 32287

1) Au terme d'un acte sous-seing privé du 30/06/2020 à Agadir, il a été décidé ce qui suit :
- Clôture des opérations de la liquidation,
- Examen et approbation du compte de liquidation.
2) Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce d'Agadir le 13/08/2020 sous le numéro 95434.

Pour extrait et mention

HP PPS MAROC
Société à Responsabilité
Limitée, au capital de
51.100.000,00 dirhams
Siège social : Numéro 5, 4ème
étage, Ilot A5, immeuble 5,
Crystal I, Casablanca Marina,
Boulevard des Almohades,
Casablanca - Maroc
RC : 324657
(Ci-après la « Société »)

Au terme de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 15 juin 2020, les associés de la Société ont décidé de :

• ne pas procéder à la dissolution anticipée de la Société, bien que les capitaux propres soient inférieurs au quart du capital social et ce conformément aux dispositions de l'article 86 de la loi n° 5-96 sur la société à responsabilité limitée telle que modifiée et complétée ;
• procéder à l'augmentation du capital social en numéraire de la Société d'un montant de 17.302.100,00 MAD pour le porter de 51.100.000,00 MAD à 68.402.100,00 MAD par l'émission de 173.021 nouvelles parts sociales d'une valeur de 100 MAD chacune ;
• procéder à la réduction du capital social motivée par des pertes de la Société d'un montant de 45.601.400,00 MAD pour le réduire ainsi de 68.402.100,00 MAD à 22.800.700,00 MAD par voie de réduction du nombre des parts sociales au moyen de l'échange des 684.021 parts sociales existantes de 100 MAD chacune et entièrement libérées contre 228.007 parts sociales de même valeur nominale, numérotées de 1 à 228.007 et entièrement libérées ;
• procéder en conséquence à la refonte des statuts de la Société.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca en date du 12 août 2020 sous le numéro 742715 et l'inscription modificative au registre du commerce de Casablanca en date du 12 août 2020 sous le numéro 16939.

Pour avis, le gérant

SOCIETE SAMI MOTO
SARL AU

Aux termes d'un acte sous-seing privé, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : SAMI MOTO SARL AU
Objet :

VENTE MOTOCYCLE ET
PIECES DE RECHANGE
NEUF OU OCCASION -
IMPORT EXPORT -
NEGOCE-TRANSPORT DE
TOUTE SORTE NATIONAL
ET INTERNATIONAL -
TRAVAUX DIVERS OU DE
CONSTRUCTIONS -
PRESTATIONS DE
SERVICES -TRAITANT ET
SOUS TRAITANT-VENTE
ET ACHAT VOITURE
OCCASION

Et en plus généralement toutes opérations spécifiques favorisant le développement de la société
Siège social :
QUARTIER MOHAMMADI
AV MOHAMED 5
N 34 YOUSOUFIA
Durée : 99 années
Année sociale : du 1er janvier au 31 décembre
Capital social : est fixée à la somme de 100.000.00 DH divisé en 1000 parts sociales de 100.00 DHS chacune, attribuées par :
Mr. MAHMAH SAMI
100.000.00 DHS
Gérance : Mr. MAHMAH SAMI
Nommé gérant de la Sté
Registre de commerce a été effectué au greffe de tribunal de 1er instance de Youssoufia

Pour extrait et mention

MARKEN
RC : 468643
ICE : 00257553100060

CONSTITUTION
D'UNE SARL

I - Au terme d'un acte sous seing privé en date à Casablanca du 21/07/2020, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
* la dénomination : MARKEN
* l'objet :
- Travaux de construction, aménagement et de réhabilitation ;
- négoce de toutes sortes de produits et matériels ;
- ETUDES ENGINEERING ET GESTION DE PROJET ;
* le siège social : 10 RUE LIBERTE ETG 3, APPARTEMENT 5 - CASABLANCA.
* le capital social : est fixé à 100.000,00 dh divisé en 1.000 parts sociales de 100,00 dh chacune libérées et attribuées à :
- Mr. RACHID ADEL 500 parts sociales.
- Mr. MOURAD ADEL 500 parts sociales.
* la gérance : la société est gérée par Mr. RACHID ADEL et Mr. MOURAD ADEL pour une

pour avis, le gérant

période non limitée, ainsi que la société sera engagée par la SIGNATURE CONJOINTE des deux gérants.
* ANNEE SOCIALE : Elle commence de 1ere Janvier et fini le 31 Décembre de chaque année.
II - DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au centre régional d'investissement de Casablanca.

LI LOGISTICS
SARL, au capital de
100.000,00 dirhams
Khalil 2, rue 4, Imm. 32, étage
3, Apt. 5, La villette,
Casablanca
RC-Casablanca.456247

Transfert du siège social

I/ Aux termes de sa délibération du 15/07/2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, a décidé ce qui suit :
- Transfert du siège social du 10, rue liberté, étage 3, n° 5, Casablanca à Khalil 2, rue 4, Imm. 32, étage 3, Apt. 5, La Villette, Casablanca
- Modification de l'article 4 des statuts.
II/ Le dépôt légal a été effectué au greffe de Tribunal de Commerce de Casablanca, le 17/08/2020 sous le n° 743228.

Pour extrait et mention
La gérance

« N.E.H TRANS »
SARLAU

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 07/07/2020, il a été établi une SARLAU ayant les caractéristiques suivantes :
- Dénomination sociale : «N.E.H TRANS SARLAU»
- Objet social : transport de marchandises
Sièges social : - 10 Rue Liberté Egt 03 Apt 05 Sidi Belyout 20000- Casablanca -
- Durée : 99 ans
- Capital social : 100.000,00 dhs divisé en 1.000 parts de 100 dhs :
- Associés : Mme HAMDADOU EL IDRISSI NADIA
- Gérances : Mme HAMDADOU EL IDRISSI NADIA
- Signatures : Mme HAMDADOU EL IDRISSI NADIA
- Années sociales : du 1er janvier au 31 décembre
- Bénéfices : 5% pour la réserve légale
- Le dépôt légal a été effectué au tribunal commercial de Casablanca sous le N° 468987 le 12/08/2020.

BOUCHRON CAR
SARLAU

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 08/07/2020, l'assemblée générale de la société «BOUCHRON CAR» SARLAU - RC 13347, a décidé ce qui suit :
1°)- Rapport du liquidateur sur l'ensemble des opérations de

liquidation;
2°)- Examen et approbation du compte de liquidation et vote d'une répartition pour solde de tout compte ;
3°) - Constatation de la clôture de liquidation, quitus au liquidateur et décharge de son mandat.
- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de 1ère instance de Berrechid sous N° 496 le 17/08/2020.

Royaume du MAROC
Ministère de l'Intérieur
Province de TETOUAN
Secrétariat Général
S.E.G.R

Arrêté du Gouverneur n°64 du 11Août 2020 relatif à l'enquête publique de l'Extension de l'Unité de production de la Farine de poisson dans la Zone Industrielle Martil située dans la Commune Territoriale TETOUAN et présentée par la Société DINAY BLUE WAVE Sarl. Cette enquête publique aura lieu à partir du 03 Septembre 2020 dans la Commune TETOUAN, Pachalik TETOUAN, Province TETOUAN. Le dossier de l'enquête publique joint de l'arrêté du Gouverneur et les registres destinés à recueillir les remarques et les propositions du public se trouvent au siège de la Commune TETOUAN durant la période de l'enquête publique qui est 20 jours.

Société de Manutention
d'Agadir (SMA)
Avis d'appel d'offres ouvert
N° 05/SMA/2020

Le 10/09/2020 à 11 heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Société de Manutention d'Agadir (SMA) au nouveau port d'Agadir à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour :
Nettoyage des zones d'exploitation et réalisation des travaux divers au terminal SMA au port d'Agadir

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au bureau de la section achat de la Direction de la SMA au port d'Agadir.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: (30 000,00) Trente Mille Dirhams
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 26du Règlement des Achats de la SMA.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la SMA au port d'Agadir.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 26 du Règlement des Achats de la SMA.

AL BAYANE

Président
du Directoire & Directeur
de la publication :

MAHTAT RAKAS

Rédacteur en chef :
Najib AMRANI

DIRECTEUR
ADMINISTRATIF ET FINANCIER:
(Membre du Directoire)
Mohamed BOURAOUI

RÉDACTION :
Rachid Lebchir - Belkassam
Amenou - Khalid Darfa -
Mbarek Tafsi - Mohamed Younes -
Abdelaziz Ouadirhi - Fairouz
El Mouden - Mohamed
Nait Youssef - Omayma Khtib -
- Kaoutar Khennach - Aimen
Bouzougaghe - Romuald Djabioh -
- Oussama Zidouhia -
E.mail: albayane@albayane.press.ma
TEL: 0522.46.76.76
(LIGNES GROUPEES)
DIRECTEUR ARTISTIQUE :
Nasser JIBREEL

SERVICE TECHNIQUE :
Rahal M'hamed - Abderrahim
Attaf - Fatima Adnali - Safaa
Amzil - Abderrazak Boukhles -
Issam Mat'ame - Amina Belhaoui
RESPONSABLE INFORMATIQUE
Hassan AMMERTI
REPORTERS PHOTOGRAPHES :
Akil Ahmed Macao
Réduane Moussa
RESPONSABLE COMMERCIALE
Meryem ALOUTA 0522467667
ASSISTANTE COMMERCIALE :
Maria GHICHA 0522467660
E.mail: pub@albayane.press.ma

ANNONCES ADMINISTRATIVES:
Lemseffer Fatima 0522467662
E.mail: fatima@albayane.press.ma

Zahra Boury 0522467663
E.mail: zohra@bayanealayoume.press.ma

ANNONCES LÉGALES :
Latifa RACHKI 0522467661
E.mail: annonces@albayane.press.ma

DIRECTION
COMMERCIALE & MARKETING
28 - 30 Rue Benzerte
- La Gironde - Casablanca

TEL : 0522.46.76.76 (L-G)
FAX: 0522.30 31 92
Site : www.albayane.press.ma
BUREAU DE RABAT : 10, Rue
Gabès, Apt : 7, 3ème Etage
TÉL. FAX: 0537206553

IMPRIMERIE & REDACTION:
28 - 30, Rue Benzerte La Gironde -
Casablanca - Tel-Fax : 0522.44.75.43

Course au vaccin anti-Covid

Les milliards pleuvent en Bourse sur les biotechs

La course au vaccin contre le Covid-19 fait s'élever les cours de Bourse de nombreux laboratoires dans le monde, de jeunes entreprises innovantes venant voler la vedette aux poids lourds établis du secteur. Aucun n'est encore prêt à être commercialisé, mais 168 candidats vaccins sont en développement, selon l'OMS, dont beaucoup par ces jeunes "biotechs". Exemple emblématique, l'américaine Moderna qui dispose d'un des projets les plus avancés, avec un candidat vaccin en "phase 3" des essais cliniques sur humains, la dernière avant une commercialisation: l'entreprise est évaluée à près de 30 milliards de dollars à Wall Street, où son action a bondi de 250% depuis le début de l'année.

Les concurrentes ne sont pas en reste: +350% et même +3.580% pour ses compatriotes Inovio et Novavax, +103% pour l'allemande BioNTech... D'autres frappent au portillon de la Bourse: le secteur a ainsi levé plus de 9 milliards de dollars cette année lors d'entrées à Wall Street selon le cabinet Dealogic, c'est du jamais-vu. L'allemand CureVac vaut déjà plus de 10 milliards de dollars après des débuts tonitruants vendredi sur la Bourse électronique américaine Nasdaq...

Par comparaison, les actions des "gros" laboratoires comme Pfizer, Sanofi ou GlaxoSmithKline affichent une croissance moindre. Mais ils valent aussi beaucoup plus, respectivement 219 milliards, 128 milliards et 101 milliards de dollars.



L'argent coule à flots pour les biotechs. Mais "plusieurs d'entre elles sont allées au-delà de ce qu'elles devraient vraiment être", alerte Chris Redhead, analyste financier santé pour Goetzpartners. "Ce qui m'inquiète, c'est la réaction des investisseurs supposant un taux très élevé de succès parmi ces entreprises et le fait que chacune va empêcher des milliards de dollars grâce aux vaccins", renchérit Daniel Mahony, gérant de fonds dans l'industrie pharmaceutique pour la société Polar Capital à Londres. "Cela me semble juste improbable". Il suffit en effet parfois de résultats préliminaires positifs sur un candidat vaccin pour voir un cours boursier s'élever.

Or "dans un scénario classique, et une pandémie n'y échappe pas, les probabilités pour un vaccin de passer sans encombre de la phase 1 (des essais cliniques sur humains, NDLR) à la fin de la phase 3 sont autour de 10%", rappelle Adam Barker, analyste pour Shore Capital.

Nombreux sont les investisseurs à souligner l'effet de mode et la forte spéculation autour des biotechs. Ce qui diffère cette fois, affirment-ils, c'est le degré d'implication des gouvernements et des fondations. Alors que la pandémie a tué plus de 770.000 personnes et taillé en pièces l'économie mondiale, les Etats développés versent des centaines de millions de dollars de subventions aux entreprises et leur commandent d'énormes quantités de potentiels vaccins.

Pour Moderna par exemple, Noël a eu lieu cet été: les Etats-Unis ont investi 248 milliards de dollars, entre la recherche et la commande anticipée de doses.

"En temps normal, une entreprise du secteur pharmaceutique développe sa chaîne de production lorsqu'elle dispose d'autorisations pour son vaccin, car cela coûte très cher. Avec des millions de dollars sur la table, cela rend les choses plus simples", souligne Daniel Mahony.

En investissant fortement, les gouvernements font aussi "monter la concurrence entre les petits et les gros", ajoute-t-il, justifiant en partie la flambée

boursière des premiers. Des "gros" groupes établis comme AstraZeneca et Johnson & Johnson veulent en outre commercialiser leur potentiel vaccin à prix coûtant pendant la crise, ce qui limite leur progression en Bourse. Les sommes très importantes injectées dans les entreprises innovantes permettront toutefois d'avancer sur beaucoup d'autres sujets que le coronavirus: "les maladies infectieuses ou la prochaine génération de vaccin par exemple", souligne Chris Redhead. Autre facteur encourageant: l'accélération du rythme de la recherche.

"Traditionnellement, il faut 10 à 15 ans pour développer un nouveau vaccin. En ce moment, des entreprises en sont à des études de phase 3 six mois après l'arrivée de la pandémie aux Etats-Unis", observe Andy Acker, gestionnaire de fonds et spécialiste en biotechnologie chez Janus Henderson.

Les biotechs n'en restent pas moins des placements à risque.

"Quand on achète une biotech, on achète une sorte de ticket de loterie", relève Gregori Volokhine, gérant de portefeuille pour Meeschaert Financial Services à New York. "Il y aura toujours des investisseurs qui essaient de faire le gros coup. Il y a eu la même chose avec la bulle internet, avec le solaire, avec la voiture électrique, et maintenant avec le Covid". **AFP**

En Amazonie Déforestation et impunité attisent les feux

"Comment vous voulez qu'on plante si on ne brûle pas?" : près de Novo Progresso (centre-ouest), une des zones d'Amazonie parmi les plus touchées par les incendies, la déforestation et les brûlis pour nettoyer les champs ne faiblissent pas.

A 70 km de Novo Progresso, ville amazonienne du sud de l'Etat de Para, les flammes dévorent depuis plus d'une demi-heure une parcelle de la propriété de Pedro Gomes, 48 ans, fermier sur des terres que lui a cédées le gouvernement brésilien il y a quelques années.

L'homme, qui n'a pas souhaité donner son vrai nom, chapeau de cow-boy vissé sur la tête et visage brûlé par le soleil, fait partie des milliers d'agriculteurs et d'éleveurs de la région amazonienne qui ont recours aux incendies volontaires pendant la saison sèche pour préparer la terre, éliminer les parasites, cultiver du maïs, du soja ou encore planter de l'herbe pour le bétail.

"Pour les satellites de l'Institut national de recherche spatiale (INPE), ceci est un foyer d'incendie. Vous pouvez le croire?", lance avec un sourire l'agriculteur, appuyé sur le portail d'entrée de son exploitation de 48 hectares, une surface modeste à l'aune brésilienne.

L'INPE, qui compile des données sur les feux en cours, fournit chaque mois les statistiques de la déforestation dans le pays.

"Ca c'est un brûlis, ce n'est pas un incendie. Et s'il déborde, la forêt l'éteint", insiste Pedro Gomes, avant de demander comment il est possible de planter "si on ne brûle pas". Derrière le nuage de fumée et les rares troncs d'arbre toujours debout, sa modeste maison de bois se laisse à peine entrevoir.

Le gouvernement du président d'extrême droite Jair Bolsonaro a officiellement interdit en juillet les brûlis pour 120 jours, conséquence de la crise internationale déclenchée en 2019 par la multiplication des incendies dans la plus grande forêt tropicale du monde, cruciale pour l'équilibre climatique de la planète.

Les mois d'août et de septembre seront déterminants pour savoir si la législation a été respectée et a permis un retournement de tendance, comme le promet le gouvernement. En juillet, le déboisement a connu une baisse de 36% par rapport au niveau record de juillet 2019. Mais au cours des 12 derniers mois - août 2019-juillet 2020 - la déforestation a atteint 9.205 km2, soit 34,5% de plus que l'an-



née antérieure. Sur les milliers de kilomètres parcourus depuis le début août dans l'Etat du Mato Grosso et celui, limitrophe, du Para, une équipe de l'AFP a pu voir des restes d'arbres encore fumants sur de vastes propriétés d'élevage. Elle a également pu observer les immenses surfaces de terres fraîchement déboisées, prêtes à être brûlées. L'an dernier, alors que les incendies ravageaient l'Amazonie, Novo Progresso avait été l'épicentre d'une "Journée du feu", organisée supposément par des agriculteurs du Para pour montrer que les promesses électorales de Jair Bolsonaro, favorable à une exploitation de la forêt, étaient

prises au sérieux. Le nuage de fumée avait atteint la mégapole de Sao Paulo à 2.500 km de là. Agamenon Menezes, président du syndicat des producteurs ruraux de Novo Progresso, assure que la "Journée du feu" a été une "invention des médias et des ONG". Il demande surtout que le gouvernement légalise les exploitations existantes pour que leurs propriétaires "soient obligés de respecter la législation environnementale". Les défenseurs de l'environnement appellent qu'il n'y a quasiment jamais d'incendie naturel dans la forêt amazonienne et que les feux qui la ravagent sont indissociable-

ment liés à la progression du déboisement. Des 9.000 km2 déboisés au cours des 12 derniers mois, 11% ont touché des zones de préservation environnementale ou des réserves indigènes. "Ceux qui envahissent les terres marquent leur territoire en déboisant et en +plantant des boeufs+ (...) et quand ils déboisent, la seule manière de les transformer en terres agricoles c'est de les brûler", explique Beto Verissimo, fondateur de l'Institut de l'homme et de l'environnement de l'Amazonie (Imazon). "Très souvent, ils espèrent ensuite vendre la ferme à d'autres opérateurs économiques", souligne-t-il. AFP

JEUX & SERVICES

S O L U T I O N
N° 4252

S	R	E	U	D	P					
M	E	N	S	O	N	G	E	R	E	S
H	A	P	P	E	M	A	S	O		
N	A	V	E	T	L	E	S	E	R	
B	A	R	A	T	I	N	S	V		
F	I	L	A	R	A	T	U	R	E	
T	E	N	N	I	S	R	I	T		
P	U	T	O	P	D	E	N	T		
E	C	O	T	C	I	C	E			
P	R	O	I	N	O	N	D	E	S	
S	E	C	O	N	D	E	R			
P	A	T	T	E	F	E	R	M		
H	A	U	S	S	E	E	M	U		
M	U	R	I	O	T	A	G	E	S	
R	I	T	I	T	I	L	L	E		
G	I	C	L	A	I	D	E	A	L	
S	A	I	S	I	E	R	I	E		

MOTS CROISES

GRILLE N° 4233 Par Sid Ali

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTALEMENT :

I- Refroidir - II- Ereintés - Note - III- Grinça - Roue à gorge - IV- Eructation - Liée - V- Trompé - Combine - VI- Début d'avance - Possessif - Boissons anglaises - VII- Troisième rappel - Sécrétion végétale - VIII- Siérait - Pronom - IX- Fourrure de petit gris - Partie antérieure - X- Camarades - Sainte.

VERTICALEMENT :

1- Divertissante - 2- Mettrai à l'essai - 3- Echappée - Attaque aérienne - 4- Thymus de veau - Nazi - Courroux - 5- Provenant - Adresse - 6- Gigantesque - Champion - 7- En matière de - Piratas - 8- Concrétisas - 9- Période - Conduisent - 10- Calibre de nouveau - Règle.

GRILLE N° 4233 MOTS FLÉCHÉS Par Sid Ali

Mauvaise passe	Assimilée	Eut le cran de	Conduite d'un avion	Egalitaire	Sélénium
Accessoires de cuisine	Boulot de facteur	Existera		Réduisis en poudre	
Pressa			Grosse vague		
Guetter					
			Bref exposé		Audace
			Nuage		
Vieille	Court		Délicatesse		
	Très étonné				
		Presser le pis			
Obtempérer		Remplacements			
Perroquet coloré			A vous	En matinée	
		Véhicule spatial		Tantale	
		Atteignit le même niveau			
Milieu fermé			Allure		
Blanchâtre			Mot de diplôme	Quotient intellectuel	
				Bois	
Appareil de sonorisation	Perdu du poids	Commune en Ré	Bond		
		Couvertures	Prit le repas du soir	Grande ouverte	
			Nourrissons	Fis briller	
Lampes à alcool					Véritable
Aber					Présente les mets
		Vieux sportifs			
		Connus			
Es étendu			Biffée		
Personne abjecte			Cours court		
				Estuaire en France	
Sortis				On les met dans le bain	

Solution

N° 4231

HORIZONTALEMENT

I- STRAPONTIN. II- TRICOTEES. III- RESINE - ROI. IV- AS - ETERNEL. V- TSAR - SUITE. VI- AAR - EU. VII- GUENILLE. VIII- ETOUPILLE. IX- MELE - SEINE. X- ERE - LESTES.

VERTICALEMENT

1- STRATAGEME. 2- TRESSAUTER. 3- RIS - AREOLE. 4- ACIER - NUE. 5- PONT - ZIP. 6- OTEES - LISE. 7- NE - RUELLES. 8- TERNI - ELIT. 9- ISOETE - ENE. 10- ILEUS - ES.

L'OLP appelle l'ONU à protéger les Palestiniens contre les attaques israéliennes



L'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a appelé lundi les Nations Unies à fournir une protection internationale aux Palestiniens face à "l'escalade des attaques israéliennes" dans les territoires palestiniens. Cet appel est survenu après la publication sur les réseaux sociaux d'un extrait vidéo montrant des agents de la police des frontières israélienne arrêtant deux jeunes Palestiniens près de la ville cisjordanienne d'Hébron et les maltraitant brutalement. La vidéo, qui a provoqué l'indignation sur les réseaux sociaux, montre notamment les garde-frontières israéliens jetant les deux jeunes hommes au sol, les rouant de coups de pied et les frappant avec des bâtons. Ahmed al-Tamimi, membre du Comité exécutif de l'OLP et président du département des droits de l'homme, a déclaré dans un communiqué de presse que l'OLP avait appelé le Conseil des droits de l'homme de l'ONU à enquêter sur "les violations israéliennes actuelles" (des droits de

l'homme). L'OLP demande à la communauté internationale "d'appliquer les lois et les accords internationaux, et de tenir Israël pour responsable de ses crimes", a-t-il expliqué. M. al-Tamimi a également évoqué les exactions commises par les colons israéliens en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, ajoutant que les soldats et les colons israéliens "violaient quotidiennement tous les droits humains des Palestiniens". Israël n'a pas officiellement réagi à la publication de cette vidéo. Les médias israéliens ont cependant rapporté que cinq soldats israéliens avaient physiquement maltraité deux Palestiniens, les battant et leur volant leur argent à un barrage routier de l'armée israélienne près d'Hébron.

Retrait de l'Exposition universelle prévue aux EAU

Par ailleurs, le gouvernement palestinien a annoncé lundi sa décision de se retirer de l'Exposition universelle prévue à Dubaï

aux Émirats arabes unis (EAU) en octobre prochain. Dans un communiqué de presse publié à l'issue de sa réunion hebdomadaire à Ramallah, le gouvernement a annoncé cette décision en signe de protestation contre l'accord de normalisation des relations entre Israël et les EAU. Le Premier ministre palestinien Mohammed Shtayyeh a fait savoir que les membres du gouvernement avaient estimé lors de cette réunion que la démarche effectuée par les EAU consistant à normaliser leurs relations avec Israël constituait "une infraction claire du consensus arabe". M. Shtayyeh a également fait valoir que la Palestine refusait la manière dont les EAU exploitaient la cause palestinienne pour "justifier leur décision" de normaliser leurs relations avec Israël. Plus tôt ce lundi, M. Shtayyeh a déclaré que la signature par les EAU d'un accord de paix avec Israël sous l'égide des États-Unis "était considérée comme un abandon manifeste du consensus arabe sur la cause palestinienne".

Thaïlande : Un mouvement pro-démocratie en marche

■ Nabil El Bousaadi

La Thaïlande, pays de l'Asie du Sud-Est comptant près de 70 millions d'habitants, est quotidiennement secouée, depuis le mois dernier, par des manifestations organisées par de jeunes étudiants qui, en n'étant guidés par aucun leader, s'inspirent des méthodes adoptées par les militants pro-démocratie hongkongais et s'appuient sur les réseaux sociaux pour relayer leurs appels à manifester.

Et si lundi dernier, ils étaient quelques 4.000 à réclamer, depuis le campus de l'Université de Bangkok, une profonde réforme de la monarchie, brisant ainsi l'un des tabous les plus profonds de la société hongkongaise, la tension est montée d'un cran après l'arrestation, par les autorités de trois militants qui, après avoir été libérés sous caution restent, tout de même, poursuivis pour une dizaine de motifs parmi lesquels la sédition et la violation de l'état d'urgence sanitaire. Aussi, ce dimanche après-midi, ce sont plus de 10.000 manifestants, parmi lesquels Parit Chiwarak alias « Penguin », dirigeant du Syndicat des étudiants de Thaïlande et l'un des trois militants récemment libérés, qui ont occupé l'un des carrefours les plus importants de la capitale, en scandant, à l'unisson, « à bas la dictature ! » et en agitant, au bout des bras, des colombes en papier symbolisant la paix. Le pays n'avait pas connu une telle mobilisation depuis le coup d'Etat de 2014 qui avait porté au pouvoir l'actuel Premier ministre.

Prenant la parole du haut de la tribune installée à cet effet, l'activiste Tattap Ruangprapaikitseree, qui se fait aussi appeler Ford, a déclaré que le rêve des manifestants est de vivre sous une monarchie constitutionnelle et une nouvelle constitution.

Pour rappel, après son accession au trône, en 2016, Maha Vajiralongkorn devenu, depuis lors « Rama X », avait apporté quelques réformes au système en place en prenant le contrôle direct des actifs royaux et en plaçant, sous son commandement, certaines unités de l'armée.

Mais même s'ils entendent réformer la monarchie par la suppression du fameux article 112 aux termes duquel toute personne reconnue coupable de « crime de lèse-majesté » pour avoir « diffamé, insulté ou menacé le roi ou un membre de sa famille » encourt jusqu'à quinze années d'emprisonnement, la principale cible des manifestants reste, incontestablement, le Premier ministre Prayut Chan-O-Cha, cet ancien chef de l'armée, arrivé au pouvoir en 2014 à la faveur d'un coup d'Etat et qui s'y est maintenu en dépit des élections contestées de l'année dernière.

Or, outre la démission de ce dernier, les thaïlandais réclament l'arrêt des menaces contre le peuple, la dissolution du Parlement et la promulgation d'un nouveau texte constitutionnel en remplacement de la Constitution de 2017 qui confère d'importants pouvoirs aux 250 sénateurs choisis par l'armée.

Aussi, après avoir considéré que ces manifestations étaient « inacceptables » et « très risquées », le premier ministre a fini par changer son fusil d'épaule, ce jeudi lors d'un discours télévisé, en appelant à l'unité et en allant même jusqu'à déclarer que « le futur appartient aux jeunes ». Prayut Chan-O-Cha essaie, par-là, d'arrondir les angles en ce moment où le pays connaît l'une de ses pires crises économiques depuis 1997 car, en envoyant au chômage des millions de thaïlandais, la pandémie du coronavirus a mis à nu les inégalités d'une économie dont bénéficie, avant tout, l'élite pro-militaire.

La jeunesse thaïlandaise parviendra-t-elle, enfin, à mettre un terme à la « dictature » des galonnés qui gouvernent le pays ou, au moins, à contraindre ces derniers à se dessaisir d'une partie de leurs pouvoirs ? Attendons pour voir

Normalisation Emirats-Israël

L'Arabie saoudite muette mais semble intéressée

L'Arabie saoudite garde le silence sur l'annonce de la normalisation des relations entre les Emirats arabes unis et Israël. Mais Ryad a montré des signes de rapprochement avec l'Etat hébreu et pourrait renforcer ces liens dans sa quête d'une transformation économique, estiment des analystes.

Les Emirats sont devenus jeudi le premier Etat du Golfe à annoncer une normalisation des relations avec Israël, un accord négocié sous l'égide des Etats-Unis, grand allié de ces deux pays et de l'Arabie saoudite, chef de file des monarchies arabes du Golfe. Ni les médias, ni les responsables saoudiens n'ont réagi encore à cette annonce mais la question qui revient est de savoir si l'Arabie saoudite, première économie arabe, va suivre ou non.

"La normalisation entre les Emirats et Israël fait partie de l'élargissement des relations indirectes israélo-saoudiennes", observe Aziz Alghashian, professeur à l'université d'Essex, spécialisé dans les relations du royaume avec Israël. "Les interactions saoudo-israéliennes augmenteront via les Emirats."

D'après les analystes, le royaume saoudien et Israël se livrent depuis des années à une "danse tranquille" pour bâtir furtivement des relations sur la base d'une

animosité partagée contre l'Iran. Un rapprochement favorisé par le prince héritier Mohammed ben Salmane.

Le conseiller à la Maison Blanche Jared Kushner a estimé lundi qu'il serait dans l'intérêt de l'Arabie saoudite de normaliser ses relations avec Israël. "Ce serait très bon pour les affaires saoudiennes, ce serait très bon pour la défense saoudienne et, pour être honnête, je pense que cela aiderait aussi les Palestiniens", a-t-il dit lors d'une conférence avec des journalistes.

Plus tôt, le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu avait affirmé que son pays préparait le terrain pour ouvrir une ligne aérienne directe avec les Emirats arabes unis via l'espace aérien saoudien. Mais une normalisation avec l'Etat hébreu mettrait le royaume saoudien, grand défenseur de la cause palestinienne et qui abrite les premiers lieux saints de l'islam, dans une position délicate. Outre l'animosité partagée envers l'Iran, les tentatives du royaume pétrolier d'attirer des investissements étrangers pour son ambitieux plan de diversification économique "Vision 2030" semblent pousser à un rapprochement avec Israël.

La construction de NEOM, une mégapole futuriste de 500 milliards de dollars sur la côte ouest saoudienne en est l'une des pièces maîtresses. Elle doit être érigée à une cinquantaine de kilomètres de la station balnéaire israélienne d'Eilat, sur la mer Rouge. Le royaume a besoin, selon des spécialistes, de l'expertise israélienne dans des domaines comme la biotechnologie et la cybersécurité.

"La paix et la coordination avec Israël sont nécessaires, surtout si NEOM veut devenir une attraction touristique", estime Mohammad Yaghi, chercheur au centre de réflexion allemand Konrad Adenauer Stiftung.

Le chef de la diplomatie saoudienne Fayçal ben Farhane a démenti en février des informations sur la perspective d'un entretien entre le prince héritier saoudien et M. Netanyahu.

"Notre politique est constante, nous n'avons pas de relations avec l'Etat d'Israël", a-t-il dit sur la chaîne américaine CNN.

Mais, dans le même temps, le royaume a montré des signes d'ouverture. Il a favorablement accueilli le plan du président américain Donald Trump pour un règlement du conflit

israélo-palestinien, un projet jugé favorable à Israël et rejeté par les Palestiniens et de nombreux pays arabes. Il a aussi discrètement ouvert son espace aérien en 2018 pour la première fois à un avion de ligne à destination d'Israël.

De plus, les médias gouvernementaux saoudiens prennent souvent le pouls de l'opinion publique en publiant des articles prônant un rapprochement avec Israël.

"Je prédis un avenir avec un écosystème commun de haute technologie entre les pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG)" et Israël, a écrit la semaine dernière le consultant israélien Nave Shachar pour le site internet en anglais de la chaîne saoudienne Al-Arabiya.

"Maintenant, plus que jamais, il est dans l'intérêt d'Israël et du CCG d'accroître la coopération commerciale", a-t-il ajouté.

Outre l'Arabie saoudite et les Emirats, le CCG comprend Bahreïn, Oman --deux pays qui ont salué l'accord Israël/Emirats--, le Qatar et le Koweït. Ces deux derniers n'ont pas réagi à ce stade.

(AFP)

Course au vaccin anti-Covid : les milliards pleuvent en Bourse sur les biotechs



La course au vaccin contre le Covid-19 fait s'envoler les cours de Bourse de nombreux laboratoires dans le monde, de jeunes entreprises innovantes venant voler la vedette aux poids lourds établis du secteur. Aucun n'est encore prêt à être commercialisé, mais 168 candidats vaccins sont en développement, selon l'OMS, dont beaucoup par ces jeunes "biotechs".

Exemple emblématique, l'américaine Moderna qui dispose d'un des projets les plus avancés, avec un candidat vaccin en "phase 3" des essais cliniques sur humains, la dernière avant une commercialisation: l'entreprise est évaluée à près de 30 milliards de dollars à Wall Street, où son action a bondi de 250% depuis le début de l'année.

Les concurrentes ne sont pas en reste: +350% et même +3.580% pour ses compatriotes Inovio et Novavax, +103% pour l'allemande BioNTech... D'autres frappent au portillon de la Bourse: le secteur a ainsi levé plus de 9 milliards de dollars cette année lors d'entrées à Wall Street selon le cabinet Dealogic, c'est du jamais-vu. L'allemand CureVac vaut déjà plus de 10 milliards de dollars après des débuts tonitruants vendredi sur la Bourse électronique américaine Nasdaq...

Par comparaison, les actions des "gros" laboratoires comme Pfizer, Sanofi ou GlaxoSmithKline affichent une croissance moindre. Mais ils valent aussi beaucoup plus, respectivement 219 milliards, 128 milliards et 101 milliards de dollars.

L'argent coule à flots pour les biotechs. Mais "plusieurs d'entre elles sont allées au-delà d'où elles devraient vraiment être", alerte Chris Redhead,

analyste financier santé pour Goetzpartners. "Ce qui m'inquiète, c'est la réaction des investisseurs supposant un taux très élevé de succès parmi ces entreprises et le fait que chacune va empocher des milliards de dollars grâce aux vaccins", renchérit Daniel Mahony, gérant de fonds dans l'industrie pharmaceutique pour la société Polar Capital à Londres. "Cela me semble juste improbable". Il suffit en effet parfois de résultats préliminaires positifs sur un candidat vaccin pour voir un cours boursier s'envoler.

Or "dans un scénario classique, et une pandémie n'y échappe pas, les probabilités pour un vaccin de passer sans encombre de la phase 1 (des essais cliniques sur humains, NDLR) à la fin de la phase 3 sont autour de 10%", rappelle Adam Barker, analyste pour Shore Capital.

Nombreux sont les investisseurs à souligner l'effet de mode et la forte spéculation autour des biotechs. Ce qui diffère cette fois, affirment-ils, c'est le degré d'implication des gouvernements et des fondations. Alors que la pandémie a tué plus de 770.000 personnes et taillé en pièces l'économie mondiale, les Etats développés versent des centaines de millions de dollars de subventions aux entreprises et leur commandent d'énormes quantités de potentiels vaccins.

Pour Moderna par exemple, Noël a eu lieu cet été: les Etats-Unis ont investi 2,48 milliards de dollars, entre la recherche et la commande anticipée de doses. "En temps normal, une entreprise du secteur pharmaceutique développe sa chaîne de production lorsqu'elle dispose d'autorisations pour son vaccin, car cela coûte très cher. Avec des mil-

lions de dollars sur la table, cela rend les choses plus simples", souligne Daniel Mahony.

En investissant fortement, les gouvernements font aussi "monter la concurrence entre les petits et les gros", ajoute-t-il, justifiant en partie la flambée boursière des premiers.

Des "gros" groupes établis comme AstraZeneca et Johnson & Johnson veulent en outre commercialiser leur potentiel vaccin à prix coûtant pendant la crise, ce qui limite leur progression en Bourse. Les sommes très importantes injectées dans les entreprises innovantes permettront toutefois d'avancer sur beaucoup d'autres sujets que le coronavirus: "les maladies infectieuses ou la prochaine génération de vaccin par exemple", souligne Chris Redhead.

Autre facteur encourageant: l'accélération du rythme de la recherche.

"Traditionnellement, il faut 10 à 15 ans pour développer un nouveau vaccin. En ce moment, des entreprises en sont à des études de phase 3 six mois après l'arrivée de la pandémie aux Etats-Unis", observe Andy Acker, gestionnaire de fonds et spécialiste en biotechnologie chez Janus Henderson.

Les biotechs n'en restent pas moins des placements à risque.

"Quand on achète une biotech, on achète une sorte de ticket de loterie", relève Gregori Volokhine, gérant de portefeuille pour Meeschaert Financial Services à New York. "Il y aura toujours des investisseurs qui essaient de faire le gros coup. Il y a eu la même chose avec la bulle internet, avec le solaire, avec la voiture électrique, et maintenant avec le Covid".

Verdict pour quatre suspects dans l'assassinat de Rafic Hariri

Le Tribunal spécial pour le Liban (TSL) rend mardi son jugement dans le procès de quatre hommes accusés d'avoir participé en 2005 à l'assassinat de l'ancien Premier ministre libanais Rafic Hariri, deux semaines après l'explosion du 4 août qui a ravagé Beyrouth.

Ce tribunal basé aux Pays-Bas avait reporté la lecture du verdict, initialement prévue le 7 août, "par respect pour les innombrables victimes" de l'explosion dévastatrice trois jours plus tôt au port de la capitale libanaise, qui a fait au moins 177 morts et plus de 6.500 blessés.

Les juges du TSL prononceront leur décision en l'absence des suspects, tous membres présumés du mouvement chiite Hezbollah, plus de 15 ans après l'attentat dans le centre de Beyrouth qui avait causé la mort de Rafic Hariri et de 21 autres personnes. Aucun des accusés n'ayant été remis au tribunal, ils sont jugés par contumace.

Selon son équipe, Saad Hariri, fils de Rafic Hariri et également ancien Premier ministre libanais, assistera à l'annonce du verdict prévue à 11H00 (09H00 GMT) à Leidschendam, près de La Haye. Dans un communiqué fin juillet, il a déclaré espérer que la lecture du jugement "sera un jour de vérité et de justice pour le Liban", affirmant qu'il n'a "jamais perdu espoir dans la justice internationale".

Rafic Hariri, Premier ministre jusqu'à sa démission en octobre 2004, a été tué en février 2005, lorsqu'un kamikaze a fait sauter une camionnette remplie d'explosifs au passage de son convoi blindé sur le front de mer de Beyrouth, faisant 226 blessés. Sa mort, dans laquelle quatre généraux libanais pro-syriens ont été dans un premier temps accusés d'être impliqués, avait déclenché à l'époque une vague de manifestations, entraînant le retrait des troupes syriennes après près de 30 ans de présence au Liban. Au cours du procès, l'accusation a martelé que l'assassinat de Rafic Hariri "avait un but politique", arguant que le milliardaire sunnite "était perçu comme une grave menace par les pro-syriens et pro-Hezbollah". Le Hezbollah, allié du régime syrien et de l'Iran, a rejeté toute responsabilité et a déclaré ne pas reconnaître le TSL.

Mis en place suite à une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU, le tribunal "a été très largement contesté", les Libanais restant "profondément divisés" à son sujet, selon Karim Bitar, professeur en relations internationales à Paris et Beyrouth. Mais ils "ont tellement d'autres problèmes qu'ils ont tendance à regarder ça avec un haussement d'épaules, à l'exception de ceux qui sont directement concernés", avait-il expliqué à l'AFP quelques jours avant la double déflagration sur le port de Beyrouth.

Des milliers d'habitants ont manifesté leur colère contre les autorités après cette explosion déclenchée par un incendie dans un entrepôt abritant depuis six ans quelque 2.750 tonnes de nitrate d'ammonium.

La catastrophe a entraîné la démission du gouvernement libanais, alors que le pays est plongé depuis des mois dans une très grave crise économique.

S'ils sont reconnus coupables, les quatre accusés dans l'assassinat de Rafic Hariri risquent la prison à perpétuité, bien que les peines seront prononcées à une date ultérieure.

L'accusation et la défense peuvent tous deux faire appel du jugement. Le principal suspect dans l'affaire, Salim Ayyash, 56 ans, est accusé d'"homicide intentionnel" et d'avoir été à la tête de l'équipe qui a mené l'attaque.

Deux autres hommes, Hussein Oneissi, 46 ans, et Assad Sabra, 43 ans, sont notamment poursuivis pour avoir enregistré une fausse cassette vidéo qui revendiquait le crime au nom d'un groupe fictif.

Le dernier suspect, Hassan Habib Merhi, 54 ans, fait également face à plusieurs chefs d'accusation, tels que complicité de perpétration d'un acte de terrorisme et complot en vue de commettre cet acte.

Moustafa Badreddine, le principal suspect décrit comme le "cerveau" de l'attentat par les enquêteurs, est mort depuis et n'a donc pas été jugé.

L'année dernière, le TSL a ouvert une affaire distincte en accusant l'un des suspects, Salim Ayyash, de trois autres attentats contre des hommes politiques en 2004 et 2005.

L'ex-roi d'Espagne Juan Carlos s'est exilé aux Emirats Arabes Unis

La Maison royale a levé le secret : l'ex-roi d'Espagne Juan Carlos, entouré de soupçons de corruption notamment pour ses liens avec les monarchies du Golfe, s'est installé aux Emirats Arabes Unis à son départ en exil début août. L'ex-souverain, 82 ans, "s'est rendu aux Emirats Arabes Unis le 3 août et y reste", a déclaré un porte-parole de la Maison royale, sans autre précision, mettant fin à deux semaines d'intenses spéculations.

L'ancien monarque avait annoncé le 3 août qu'il s'éloignait de son pays pour "faciliter l'exercice" de ses fonctions à son fils Felipe VI, au moment où les justices suisse et espagnole épluchent ses comptes en banque.

Juan Carlos avait fait savoir par son avocat qu'il restait à la disposition de la justice si besoin était.

Même si le quotidien conservateur pro-monarchie ABC avait affirmé le 7 août que le roi émérite était parti pour Abou Dhabi, d'autres médias le voyaient au Portugal, où Juan Carlos a passé une partie de sa jeunesse,

ou en République dominicaine.

Aucune enquête ne vise à ce jour Juan Carlos lui-même mais les accusations d'une ancienne maîtresse, Corinna Larsen, relayées par la presse, ont éveillé la curiosité d'un procureur de Genève sur sa fortune qu'il aurait placée sur des comptes secrets en Suisse. L'ancien monarque, qui entretient des liens étroits avec les monarchies du Golfe, y aurait notamment reçu 100 millions de dollars de l'Arabie saoudite en 2008.

Les procureurs de la Cour suprême espagnole, seule habilitée à juger un ancien souverain, cherchent eux à savoir si la conclusion en 2011 d'un contrat pour la construction d'un train à grande vitesse en Arabie saoudite aurait donné lieu à des commissions illégales et si le roi Juan Carlos en aurait bénéficié, comme l'affirme Corinna Larsen.

Cette liaison ferroviaire de 450 kilomètres entre la Mecque et Médine a été inaugurée en 2018.

Les révélations de la presse sur l'enquête se

succédaient ces derniers mois, accentuant la pression sur la Maison royale qui a encouragé ce départ à l'étranger, avec l'accord du gouvernement.

Juan Carlos, monté sur le trône en 1975 à la mort du dictateur Francisco Franco, avait abdicé après 38 ans de règne en juin 2014 en faveur de son fils Felipe VI, après qu'un accident a révélé qu'il chassait l'éléphant en Afrique avec sa maîtresse pendant que son pays était dévasté par la crise économique.

Le souverain avait pourtant été très populaire pendant des décennies en raison de son rôle clé dans la transition pacifique vers la démocratie à la fin de la dictature de Franco, au pouvoir depuis 1939.

Son départ en exil n'a pas été bien accueilli en Espagne. Selon un sondage publié dimanche par ABC, journal favorable à la couronne, 56 % d'un échantillon de 802 personnes le désapprouvent. Et 61% estiment qu'il nuit à son fils.

Les partis anti-monarchistes, y compris la

gauche radicale Podemos qui fait partie du gouvernement, ont dénoncé une "fuite".

Depuis son accession au trône en 2014, le roi Felipe VI a pris des mesures pour améliorer l'image de la monarchie, édictant par exemple un code de conduite de la famille royale ou supprimant en mars dernier à Juan Carlos sa dotation annuelle.

Sans réussir à redorer vraiment l'image de l'institution, d'autant qu'entre-temps, le beau-frère de l'actuel monarque a été envoyé en prison pour corruption.

L'institut de sondage officiel a cessé en 2015 d'interroger les Espagnols sur leur soutien à la monarchie, lorsque la cote de popularité de l'institution était à peine de 4 sur 10. Elle dépassait 7 sur 10 dans les années 1990, au sommet de la popularité de Juan Carlos.

Les sondages privés font apparaître un pays divisé à parts égales entre défenseurs de la Couronne, généralement âgés et conservateurs, et anti-royalistes, plutôt jeunes ou électeurs de gauche.

«Khali Mbara» réunit Benchemsi, Nassouli et Zitouni

Un projet musical à couper le souffle

“ L'été sans musique n'aura aucun goût. En effet, l'acteur et chanteur de renommée internationale Fehd Benchemsi, le talentueux et l'étoile montante de la musique gnaouie Mehdi Nassouli et le réalisateur, chorégraphe et homme de théâtre Abderrazak Zitouni vient de lancer en mi-août le nouveau tube «Khali Mbara». Ce projet musical est le fruit d'une collaboration artistique entre les trois artistes en période de confinement. ”

■ Mohamed Nait Youssef

Confinés à domicile par la vague mondiale liée à la Covid 19, Fehd, Mehdi et Abderrazak se disent : « et si on tournait un clip à distance ? Bon, ça a pris un peu plus de temps et d'échanges que ce que montrent les 10 premières secondes du clip, mais en gros, c'est bien comme ça que tout a commencé », peut-on lire dans un communiqué de presse. Confinés mais inspirés, les trois artistes ont opté pour la voie de la musique pour s'ouvrir sur le public et renouer le lien avec l'art en plein temps de crise



« L'idée est venue de Fehd à Los Angeles, les arrangements musicaux ont été réalisés par Mehdi à Agadir, et le kaléidoscope d'images est l'œuvre de Abderrazak à Agadir également. En effet, il ne restait plus qu'à bénir

cette collaboration par l'onction des maîtres Gnawis Abdelkbir Merchane, Hamid El Kasri, et Hassan Boussou, ainsi que des grands percussionnistes Karim Ziad (directeur artistique du festival d'Essaouira) et

Rhani Krija (string) et du virtuose du Ribab Bouhssine Foulane », ajoute la même source.

Par ailleurs, la nouvelle chanson « Khali Mbara » est puisée dans l'un des beaux clas-

siques du répertoire Gnawi pour le grand bonheur des mélomanes et amoureux de la musique gnaouie.

« La chanson met en opposition Mbara, brave homme à tout faire de condition modeste, et « Sidi » et « Lalla », les maîtres issus de hautes classes sociales. Mais avec des paroles retouchées, Khali Mbara, réinventé par le trio Fehd, Mehdi et Abderrazak, devient une comédie festive qui voit la simplicité et le grand cœur triompher de l'argent et des barrières sociales », précise le communiqué.

Au départ, souligne le trio, « il était question de tourner quelques scènes d'illustration avec des amis mais l'enthousiasme par rapport au projet, qui s'est transformé en feu de joie, et a attiré une cohorte de guest-stars : les chanteuses Oum et Khadija Warzazia, le peintre, sculpteur et écrivain Mahi Binebine, les comédiens Omar Lotfi, Latefa Ahrare, Samia Akariou et Amal Atrache et Nezha Rahil, l'animateur télé Younes Lazraq, le philosophe Ahmed Assid, le journaliste Ahmed Benchemsi, le co-créateur du festival L'Boulevard ».

Ainsi, ce nouveau clip qui a été lancé le 15 août sur la chaîne youtube et qui réalise jusqu'à présent plus de 50 000 de vues a été tourné à Los Angeles, Casablanca, Paris, Cologne, Taroudant, Bir Ennasr.

Une 17e édition 100 % virtuelle

Le Festival Maroc des contes à l'heure de la « Covid-19 »

“ Sous le thème « La parole du Monde dépasse la Covid-19 », l'Association Conte' act pour l'éducation et les cultures organise depuis le 1er et jusqu'au 31 août, une édition 100% virtuelle du Festival international Maroc des contes afin de faire de ce festival un miroir et une mémoire de cette pandémie. ”

La 17ème édition de ce rendez-vous culturel, organisée en partenariat avec le ministère de la Culture de la jeunesse et des sports et la préfecture et le conseil préfectoral de Rabat, rend hommage aux conteurs internationaux « qui n'ont ménagé aucun effort pour conserver et préserver les contes oraux et la mémoire populaire », indiquent les organisateurs dans un communiqué, notant que les hommages se feront à travers la nomination des maîtres conteurs en tant qu'« Ambassadeurs du Conte ». Ces derniers seront choisis parmi les premiers conteurs et les pionniers au Maroc, à l'instar de Yassine El Regueragui (Rabat), Ahmed Bouchama (Marrakech), Mohammed

Oujebayer (Marrakech), El Jaouani Mohammed surnommé « Ould Tamou » (Meknès) et Prince Malatsi (Afrique du Sud). Il est à souligner que, malgré la fermeture des frontières, le festival a ouvert ses portes à tous les conteurs afin qu'ils participent aux différentes compétitions, à savoir l'Oscar du meilleur conteur international, le Prix du meilleur conte sur la pandémie de la Covid-19, le Prix de la meilleure conteuse-grand-mère ou encore le Prix du meilleur conteur-enfant. Le programme de cette édition propose une conférence scientifique sous le thème : les pandémies et les épidémies dans l'imaginaire humain mondial, des ateliers de formation en « Art de Conter », un Café virtuel des conteurs : contes, histoires et reportages des conteurs nationaux et internationaux, un marché virtuel des contes sous le thème « le conte d'un métier artisanal », histoires et reportages des artisans. C'est un atelier à distance sous le thème « savoir raconter ». Cette édition 100% virtuelle du festival sera clôturée le 31 août par une cérémonie virtuelle de clôture au Théâtre Mohammed V de Rabat et remise des prix aux gagnants.

O.k.



Al Hoceima

Remise des prix aux lauréats du concours « Défi de la lecture »



Une cérémonie de remise de prix aux lauréats du concours « Défi de la lecture », organisé par l'association Al Hoceima métropole durant le confinement, a eu lieu dimanche à Al Hoceima.

Il s'agit de 12 élèves inscrits dans l'enseignement primaire et collégial qui ont eu le plus de votes dans le cadre de ce concours, ayant permis aux candidats de mettre en avant leurs talents et capacités créatives en arabe et en amazighe, ainsi que de promouvoir leurs acquis en langues vivantes étrangères.

Les lauréats ont ainsi reçu plusieurs prix, dont des tablettes tactiles décernées avec le soutien de Smarts Way Prod et Africa Drives.

S'exprimant à cette occasion, le président de l'association Al Hoceima métropole, Mahjoub Bensaâli, a souligné que cette initiative vise notamment à encourager les élèves à lire et à contribuer à atténuer les effets négatifs du confinement sur les enfants.

Il a relevé que le concours a connu la participation de plus de cent candidats, ce qui constitue un indicateur positif sur la mobilisation en faveur du livre et de la lecture, saluant le niveau distingué de la majorité des participants.

Pour sa part, le vice-président de l'association, Abdelilah Bakouh, a affirmé que le concours « Défi de la lecture » est l'une des initiatives que l'association compte promouvoir dans l'avenir, afin d'encourager la lecture et de permettre aux enfants de mettre en valeur leurs capacités et talents créatifs. Il a assuré que ce concours a été une occasion pour s'approcher davantage de la réalité de la lecture dans la province d'Al Hoceima et de l'engouement des élèves pour ce genre d'initiatives.

La cérémonie, marquée par la présence des parents et tuteurs des élèves participant au concours, s'est déroulée dans le strict respect des mesures préventives préconisées par les autorités compétentes pour contenir la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19).

Le Bayern Munich, un Everest pour Lyon



Après deux exploits, Lyon se retrouve au pied d'un nouvel Everest, le Bayern Munich, en demi-finale de Ligue des champions, sommet inespéré après une saison chaotique, qu'il faudra franchir pour éviter une rentrée terre à terre, sans Europe.



Cet été, Rudi Garcia a revisité le mythe de Sisyphe. A chaque fois que son équipe est arrivée au sommet de la montagne, elle a dû y remonter une autre pierre, lestée des mêmes doutes sur sa capacité à rééditer sa performance. Après la Juventus, Manchester City. Après Manchester City, le Bayern. La pente semble impossible et, pourtant, l'entraîneur lyonnais en redemande. Au terme d'un exercice décevant, terminé à la 7^e place de Ligue 1, l'OL s'est offert une épopée inespérée qui l'a vu écarter le champion d'Italie puis le deuxième de Premier League (3-1), en huit jours seulement. Mais l'étape la plus difficile l'attend à 21H00 à Lisbonne, face au "Rekordmeister", le vainqueur des huit dernières éditions de la Bundesliga qui reste sur une démonstration historique contre le FC Barcelone (8-2) en quarts.

Le scénario se répète pour l'éternel outsider.

"On peut battre n'importe quelle équipe, assure le directeur sportif Juninho qui a retrouvé un groupe transformé après la coupure de trois mois imposée par la pandémie de coronavirus. J'ai senti que les joueurs étaient beaucoup plus matures, avec l'envie de travailler, de jouer les uns pour les autres." Bien qu'ils aient terminé la saison de Ligue 1 sur leur pire classement en Championnat depuis 1997, les coéquipiers de Memphis Depay ont réussi là où la brillante génération du Brésilien (2001-2009) a échoué, en atteignant le dernier carré de la C1. "Etat d'esprit, travail et talent", dans cet ordre, explique "Juni", pour mettre des mots sur un phénomène que presque per-

sonne n'a venu venir. Le club présidé par Jean-Michel Aulas a attendu dix ans afin de revoir les demi-finales de la C1, après une première expérience en 2010 à laquelle le Bayern, déjà lui, avait mis un terme brutal (défaites 1-0, 3-0). Titulaire lors des deux rencontres, l'attaquant bavarois Thomas Müller, l'un des deux rescapés de l'époque avec David Alaba, incarne ce fil rouge qui lie une période de domination du Bayern à une autre. Sur les affiches, Robert Lewandowski, Serge Gnabry ou Alphonso Davies ont succédé à Arjen Robben, Franck Ribéry et Philipp Lahm. Mais l'ambition reste intacte, pour le grandissime favori du "Final 8" en quête de sa première finale depuis son dernier sacre en 2013. Lyon, de son côté, tente de rebâtir une équipe compétitive année après année,

contraint par le départ, chaque été, d'un ou plusieurs cadres. Cette saison, il lui a fallu un changement d'entraîneurs (Garcia par Sylvinho) et plusieurs mois d'ajustements pour trouver la bonne alchimie... mais quelle alchimie! "Ils défendent bien, agressivement. C'est une équipe de contre-attaque, avec beaucoup d'engagement et d'agressivité. C'est une équipe extraordinaire", décrit l'entraîneur de City Pep Guardiola. Le jeune milieu composé de Houssem Aouar (22 ans), Maxence Caqueret (20 ans) et Bruno Guimarães (22 ans) symbolise le décollage lyonnais. Alors qu'ils n'ont été titularisés ensemble pour la première fois que le 31 juillet, ils brillent par leur complémentarité et leur talent. "Ce milieu, c'est le principal point fort de Lyon, parce que ce sont trois joueurs qui

n'ont pas peur de jouer avec la balle, qui courent énormément", estime le plus Lyonnais des Munichois, Corentin Tolisso, formé à l'OL. Avec ce trio, cette équipe repousse à chaque fois ses limites. Jusqu'où? Garcia s'amuse du potentiel de sa formation: "L'appétit vient en mangeant. J'espère que l'adage: +Jamais deux sans trois+ va se vérifier." Pourtant, un échec éparpillerait les promesses d'un été fou. Sans Coupe d'Europe à la rentrée, pour la première fois depuis 1996-97, Lyon pourrait perdre dans la foulée du "Final 8" ses éléments les plus précieux, à commencer par Aouar. A la fin du rêve portugais, le retour au Championnat se fera par la réception moins glamour de Dijon, le 28 août. Il est temps pour l'OL de reprendre une bonne bouffée d'air de montagne.

FC Barcelone : Setién remercié, le chantier de reconstruction peut débuter

Il fallait des "changements", voilà le premier: trois jours après le séisme de la défaite 8-2 contre le Bayern Munich en quart de finale de Ligue des champions, le FC Barcelone a remercié lundi son entraîneur Quique Setién et lancé la reconstruction de l'équipe. Sept mois d'échec prennent fin de la pire des manières. Sorti sur un affreux 8-2 à Lisbonne qui a débouché sur une des "crises majeures de l'histoire moderne du FC Barcelone", Setién laisse à son successeur, qui sera annoncé "dans les prochains jours", une équipe en ruines qu'il faut entièrement rebâtir. Réuni depuis lundi matin, le comité de direction du FC Barcelone n'a eu d'autre choix que de débiter le grand chambardement attendu au club par le licenciement d'un entraîneur nommé le 13 janvier dernier en remplacement d'Ernesto Valverde, et qui n'a pas réussi sa mission: rendre son ADN à un Barça en perte de repères. "Quique Setién n'est plus l'entraîneur de l'équipe première de football", a indiqué le club blaugrana dans un communiqué diffusé ce lundi soir.

"Il s'agit de la première décision prise concernant la large restructuration de l'équipe première du Barça, qui se fera en accord avec l'actuelle direction technique et le nouvel entraîneur, qui sera dévoilé dans les prochains jours", a précisé le club catalan, qui prévoit des "changements profonds". "Là oui, on a touché le fond. Le club a besoin de changements", avait lancé le défenseur catalan Gerard Piqué, très lucide au coup de sifflet final vendredi soir, après la terrible débâcle contre le Bayern Munich. "Des décisions seront annoncées et expliquées dans les prochains jours, dont certaines étaient déjà actées auparavant, avant même la reprise de la Ligue des champions", avait prévenu le président du FC Barcelone Josep Maria Bartomeu dans la foulée, vendredi soir. La première est tombée ce lundi. En sept mois, Setién (61 ans) n'aura été aux commandes de la formation blaugrana que pendant 25 matches, lors d'une saison tronquée par la pandémie de coronavirus, pour un bilan mitigé de 16 victoires,

quatre nuls et cinq défaites. Il a semblé hagar, sans solutions pour diriger des stars qu'il admire (comme Lionel Messi), et perdu dans un costume sans doute trop grand pour lui, comme l'a montré sa passivité sur le banc blaugrana tout au long de sa brève expérience. Pour le remplacer, un nom fait l'unanimité chez les supporters et dans la presse catalane ce lundi: Ronald Koeman. L'actuel sélectionneur des Pays-Bas (57 ans) est un ancien joueur du club (1989-1995) à qui il a offert sa première C1 en 1992, et s'inscrit en droite ligne de la tradition néerlandaise du Barça, sur le banc, après Johann Cruyff (1988-1996) puis Louis van Gaal (1998-2000). D'autres noms ont également circulé dans la presse espagnole avant d'être effacés par le candidat Koeman, comme les Français Laurent Blanc ou Thierry Henry, l'Argentin Mauricio Pochettino, l'Italien Maurizio Sarri ou encore l'ex-légende blaugrana Xavi Hernandez, actuellement en exil au Moyen-Orient. Le futur entraîneur aura la lourde tâche de rebâtir un Barça en ruines après sa pre-



mière saison sans titre depuis 2007 et des crises en cascade. La direction du Barça, également menacée et réunie ce lundi en session extraordinaire pour décider de l'avenir du club, a annoncé que les élections pour la présidence seront avancées à la mi-mars 2021.

"Elles se dérouleront le jour du premier match après le 15 mars 2021", précise dans son communiqué le comité de direction du club, "qui assume sa responsabilité concernant la situation sportive que traverse le club". Un pas de plus dans la révolution du Barça.

Aouar, l'heure du décollage

Au sein du milieu le plus jeune de la Ligue des champions, Houssem Aouar a levé les doutes, en étant l'un des moteurs de l'épopée de Lyon qui affronte le Bayern mercredi en demie... avant son éventuel départ. "Si je dois dire un nom, pour moi, c'est Houssem Aouar. Aujourd'hui (samedi), il a fait un bon match." Quand le compliment vient du Mancunien Kevin de Bruyne, l'un des meilleurs du monde à son poste, il prend une dimension supplémentaire. Le N.8 a brillé lors de la nuit historique des Lyonnais contre Manchester City (3-1), en offrant une performance qualifiée de "dantesque" par L'Equipe, et de "sublime" selon la Gazzetta dello Sport. S'il n'a pas marqué, le "Goné" a régalé par ses dribbles et son abattage à la récupération. Il a également été impliqué dans les deux buts de Moussa Dembélé qui ont scellé l'exploit. Sa passe décisive lui a permis de rejoindre Kylian Mbappé, Robert Lewandowski et Hakim Ziyech, en

tête des meilleurs passeurs de C1 (5), selon les données de l'UEFA. Déjà primordial contre la Juventus lors du 8^e de finale retour (2-1) huit jours plus tôt, Aouar a enchaîné une seconde prestation remarquée qui a fait disparaître les questions nées avant l'interruption d'une saison irrégulière, à l'image de son équipe, décevante septième d'un exercice de Ligue 1 tronqué par la pandémie de coronavirus. "Houssem a pris conscience qu'il fallait +bosser+ un peu plus au jour le jour, parce qu'une carrière passe vite. C'est le travail au quotidien qui fait gagner des matches. J'espère que ça va le suivre toute sa vie professionnelle", explique le directeur sportif Juninho, un ancien illustre N.8 de l'OL. "Plus le challenge est difficile et mieux il s'adapte. Ce n'est pas tant une question d'irrégularité en tant que joueur, mais sur les matches faciles, il pouvait être facile. On sait que sur les gros matches, on peut comp-

ter sur lui car son potentiel est tellement énorme", estime auprès de l'AFP Armand Garrido, ancien entraîneur des U17 de l'OL, qui l'a eu deux ans sous ses ordres. L'excellente forme d'Aouar coïncide également avec la stabilisation du jeu lyonnais autour du 3-5-2 qui a mis en lumière sa complémentarité avec Maxence Caqueret et Bruno Guimarães: c'est lui le taulier aux côtés du Goné (20 ans) et du Brésilien (22 ans), au sein d'une ligne très jeune. "Ce milieu, c'est le principal point fort de Lyon, parce que ce sont trois joueurs qui n'ont pas peur de jouer avec la balle, qui courent énormément", décrit le Munichois Corentin Tolisso, un ancien élève de l'école rhodanienne qui a assisté aux premiers pas en professionnel d'Aouar en 2017. "Je sais de quoi il est capable. J'ai vu sa progression fulgurante en trois ans. C'est un joueur essentiel, avec une technique de balle et des dribbles très impressionnants.

Il est aussi adroit devant le but", poursuit le champion du monde 2018. Auteur de sa meilleure saison en matière de buts marqués (9), Aouar suscite l'intérêt de plus grandes écuries européennes. Il pourrait aussi bénéficier d'un bon de sortie de son club, s'il n'est pas européen à la rentrée. "Un joueur comme Houssem qui a été formé à la maison, qui est là depuis longtemps, vu les matches qu'il fait, bien sûr que les plus grands sont là pour regarder", concède Juninho. Si l'intérêt de Manchester City revient souvent dans la presse, le Lyonnais de naissance a assuré avant la rencontre qu'il restait concentré sur le rendez-vous de Lisbonne. "Ce n'est pas un entretien d'embauche (face à Pep Guardiola). C'est flatteur de voir son nom associé à de telles équipes. Mais c'est déplacé de parler de mon cas avant une telle échéance", a-t-il évacué. Il a encore beaucoup de belles choses à écrire au Portugal.

Europa League

Bounou et En Nesyri contre l'Inter Milan en finale !

« L'Inter Milan a rejoint le FC Séville (vainqueur contre Manchester United) en finale de la Ligue Europa après avoir surclassé en demi-finale le Shakhtar Donetsk (5-0). »

■ Oussama Zidouhia

Les hommes du tacticien italien Antonio Conte n'ont fait qu'une bouchée de leur adversaire du jour, inscrivant 5 buts grâce à des doublés de l'Argentin Lautaro Martinez (19e et 74e) et du Belge Romelu Lukaku (78e et 84e). L'italien D'Ambrosio a marqué la dernière réalisation des Nerazzurri à la 64e minute de jeu. Les futurs coéquipiers du Lion de l'Atlas Achraf Hakimi feront face en finale au redoutable FC Séville, qui compte dans ses rangs les deux internationaux marocains Youssef En Nesyri et Yassine Bounou. L'ancien gardien de but du Wydad de Casablanca a été l'élément clé de la qualification de la formation Andalouse dans cette compétition. Il disputera par ailleurs la deuxième finale de sa carrière dans une compétition continentale après avoir participé à la finale de la Ligue des champions d'Afrique avec le WAC contre l'Espérance de Tunis. Cependant, le duo marocain aura une tâche très difficile vendredi face à l'Inter Milan, qui compte dans son effectif le deuxième meilleur buteur de la compétition, Lukaku (6 buts), qui aura l'occasion de dépasser le Mancunien



Bruno Fernandes (8 buts) face au FC Séville. «Voilà, on y est en finale ! C'était l'un de nos objectifs en cette fin de saison. On a gaspillé beaucoup de points en championnat mais là on est en finale, donc on est content. C'est la première expérience pour la majorité des joueurs de notre équipe. On a bien défendu. Le bloc défensif a vraiment fait un excellent job. On savait qu'on allait avoir beaucoup d'espaces sur le côté droit, on a su en profiter. Ça montre qu'on est assez efficaces devant le but. Je suis un attaquant, je suis là pour ça (pour marquer), c'est quelque chose qui est en moi. Le deuxième but je suis vraiment allé le chercher tout seul. C'était l'envie. On a vraiment fait un bon match, je suis très content pour l'équipe, » s'est félicité Lukaku au micro de RMC Sport. « Nous avons été bons en rendant moins forte une équipe forte, il n'y a pas de doutes. Le plan mis en place était juste, nous avons joué avec courage, je suis vraiment très content et satisfait, parce que mes joueurs m'ont donné une grande satisfaction », a déclaré Conte en fin de match.

Pour rappel, le FC Séville, qui compte cinq Ligues Europa, aura l'avantage de bien connaître cette compétition.

Allemagne : 44 M d'euros de pertes en 2019-20 pour Dortmund



Le Borussia Dortmund a annoncé lundi avoir enregistré des pertes de 43,9 millions d'euros sur la saison 2019-20, en raison partiellement de la pandémie de coronavirus, mais son directeur général s'est dit optimiste pour l'avenir. Hans-Joachim Watzke a invoqué les pertes de recettes de billetterie, de publicité et d'accueil VIPs pour expliquer ce déficit du Borussia, à comparer avec un bénéfice de 17,4 millions d'euros la saison précédente. Il a toutefois assuré que Dortmund, seul club allemand coté en Bourse, disposait des ressources nécessaires

pour traverser cette période délicate: "Nous profitons du fait que nous avons géré (le club) de manière très conservatrice (...) et que nous avons réussi à générer de nombreux atouts nous permettant de faire face à cette pandémie pendant très longtemps". Dortmund, encore 2e de la Bundesliga cette année, a conservé son statut de deuxième plus gros club allemand derrière le Bayern Munich, auteur une nouvelle fois du doublé Coupe-championnat et grand favori de la C1, dont la finale se disputera le 23 août à Lisbonne. Alors que les neuf dernières journées de Bundesliga ont été jouées en

mai et juin, à huis clos, Watzke n'anticipe pas la situation soit redevenue normale, dans les stades allemands quand la saison 2020-21 débutera le 18 septembre. "Nous allons tous continuer à avancer un peu dans le noir tant que les spectateurs ne seront pas revenus", a-t-il estimé. Par ailleurs, suite à la déroute de Barcelone par le Bayern, vendredi dernier (8-2) en quarts de la Ligue des champions, le patron de Dortmund a prévenu que "les futurs adversaires" du Bayern en C1 seraient "non pas battus, mais détruits".

Équitation: Annulation de la 11ème édition du Morocco Royal Tour



La Fondation Morocco Royal Tour (MRT) a annoncé, lundi, l'annulation de la 11ème édition de ses concours internationaux de saut d'obstacles après dix éditions à succès.

Le comité organisateur du Morocco Royal Tour 2020 a indiqué, dans un communiqué, que cette décision a été prise en raison des conditions sanitaires causées par la pandémie Covid-19 et donne, en l'occurrence, rendez vous pour l'édition 2021.

Le Morocco Royal Tour est un rendez-vous incontournable du calendrier équestre mondial qui se déroule en trois étapes, à savoir, Tétouan, Rabat et El Jadida.

Botola Pro D1: Le match du Wydad et le Raja Béni-Mellal reporté

La Ligue nationale de football professionnel (LNFP) a décidé le report à une date ultérieure du match qui devait opposer, mardi pour le compte de la 23e journée, le Wydad Casablanca (WAC) et le Raja de Béni-Mellal (RBM).

Dans un communiqué publié sur le site officiel de la Fédération Royale Marocaine de Football, la Ligue indique que ce report intervient conformément à la décision des autorités compétentes de placer en confinement les joueurs du RBM.

La LNFP avait reporté le match devant opposer l'Ittihad Tanger (IRT) et l'AS FAR, pour le compte de la 22e journée.



Mercato: Willian rejoint Arsenal pour trois ans



L'ailier brésilien Willian (32 ans), en fin de contrat à Chelsea, s'est engagé pour trois ans avec Arsenal, ont annoncé vendredi les Gunners. Le joueur sort d'une saison pleine où il a disputé 47 matches avec les Blues, inscrivant 11 buts et délivrant 9 passes décisives, mais le club du sud de Londres ne voulait pas lui offrir les trois années de prolongation qu'il désirait.

Arrivé à Chelsea en 2013, Willian a remporté deux titres de champion d'Angleterre, une Coupe d'Angleterre et une Europa League, disputant 339 matches pour 63 buts et 56 passes décisives.

C'est donc un joli coup que réalise Arsenal en chipant le joueur gratuitement à son voisin.

Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir

La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur